

modèle de *circā*, *circiter* (v. Leumann-Hofmann, *Lat. Gramm.*, p. 506, 3).

oblāta, -ae : féminin substantivé de *oblātus*, participe de *offerre* qui dans la langue de l'Église a pris le sens spécial de « offrir à Dieu, sacrifier », d'après προσφέρω. De là *oblāta (hostia)* « hostie », qui a aussi désigné un gâteau fait de la même pâte que l'hostie, « oublie ». M. L. 6012 ; B. W. s. u.

oblectō : v. *lax*, *laciō*.

obliquus, -a, -um : oblique ; d'où « indirect ». Sens physique et moral. En grammaire, *obliquū cāsus*, *obliqua orātiō*, par opposition à *rēctus cāsus*, *rēcta orātiō*. Ancien (Cat.), classique, usuel. M. L. 6014 et 6013.

Dérivés (de l'époque impériale) : *obliquitās* (= λογίτης) ; *obliquō*, -ās, -ātiō. Composé poétique : *oblitiquologus* = λοξίας (Gloss.).

A *obliquus* semble se rattacher un adjectif sans préfixe, *liqui*, qui se trouve avec le sens de « oblique » dans Frontin, Expos. Form., p. 32, Goes. On y rapporte aussi un verbe *linquor* (ou *liquor*) qui se trouvait dans Acc., Brut. 1, 28, *dextrorum orbem flammēum/radiatum solis linquier* (varr. *liquier*) *cursu novo*, où le sens serait « [j'ai] cru voir le disque flamboyant et rayonnant du soleil oblier vers la droite suivant une marche nouvelle ». Mais ce *linquier* doit provenir de *linquō*, cf. *deliquium solis* « éclipse de soleil ».

Hom. *λεχπικό* « obliquement » est d'ordinaire rapproché de *λεχπιος*, etc., ce qui l'éloigne du mot latin. Les autres explications sont incertaines.

oblitescō : v. *lateō*.

oblitterō, -ās, -āui, -ātūm, -āre : proprement « effacer les lettres », glosé ἀπάτετης γράμματα, CGL II 232, 44 (sens très rare ; cf. Tac., A. 11, 15, 2). Le verbe a été rapproché de *oblitus* (d'où la graphie *obliterō*), et employé surtout dans le sens de « faire oublier » ; cf. Non. 146, 28 : *oblitterare est obscurefacere et in obliuionem ducere*. Accius *Agamemnonidis* (42) : *inimiciitas Pelopidum | extinctas iam atque oblitteratas memoria renouare*. Ancien, classique, mais rare.

Dérivés : *oblitteratō* (rare, non attesté avant Plin.), -tor (Tert., Paul. Nol.) ; *oblitterus* : *Laeuvius oblitteram gentem pro oblitteratam dixit*, Gell. 19, 7, 4. Sur la formation de cet adjectif, v. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 196 et 254.

oblūscor, -eris, oblitus (le *obluitus* que Cassiodore, GLK VII 206, 1, dit avoir lu *in antiquis monumen-tis* n'est pas autrement attesté) sum, *oblūscor* (forme contracte *oblīscor* attestée par le métro dans Accius, cf. Non. 500, 3 et 6, et dans Plt., Mi. 1359) : oublier (suivi du génitif comme *memini* ; l'accusatif est plus rare et sans doute plus récent, surtout avec un complément de personne). Le participe *oblitus* a le sens actif « oublier » et passif « oublié » ; de là, à basse époque, l'emploi de *oblūscor* avec le sens passif ; cf. Dig. 23, 2, 60, § 6. Usité de tout temps. Remplace dans les langues romanes par un dénominatif tiré de *oblitus*, **oblītare*, panroman, M. L. 6015 ; et **exoblitare*, 3024 b, à côté de **dismemorare* et **dimenticare*, v. B. W. s. u.

Formes nominales et dérivés : *oblitor*, -ōris m. (tar-dif, cf. Jér.) ; la langue classique dit *immemor* ou *oblī-*

tus] ; *oblīuiō* f. (classique) ; *oblīuius* (Varr., L. L. 5, 10) « tombé dans l'oubli » ; *oblīuum* n. (usité surtout au pluriel *oblīuti*, création de la poésie dactylique pour remplacer *oblīuiō*, cf. Mar. Victor., GLK VI 25, 10, qui cite *contāgiō* et *contāgia*) ; *oblīuiōsus* ; *oblīuiālis* (Prud.) ; *inoblītus* (Ov. = ἀλητος).

« *Oblīuiō* est une métaphore empruntée à l'écriture qu'on efface. C'est un mot de même famille que *oblī-nere* « effacer, raturer », Cic., Fin. 1, 17, *ut aduersa quasi perpetua obliuione obruamus* ; Deiot. 13, *en quaem umquam uetus obruet, aut quae tanta debet obliuio?* » (Bréal). Une trace de ce sens ancien apparaît peut-être encore dans Plt., Tri. 1018, *tribusne te poteris | memoriā (memoria codd.) esse oblitum*. — L'élargissement *-ōr- de la racine *lei- semble se retrouver dans lat. *leūs*, cf. gr. λεῖος, et dans got. *af-linnan* (de *linwan) « ἀποχωρεῖ », qui est à noter aussi pour le sens.

***obluēuuiasse** : *dicebant antiqui mente errasse, quasi in luce deorum alicui occuruisse*, P. F. 203, 13. Sans autre exemple.

obnoxius, -a, -um : soumis à, sujet à, exposé à. Généralement accompagné d'un complément au datif : *uxori obnoxius* (Tér.) ; *obnoxius atque subiectus alicui* (T.-L.) ; *ne fratri radiis obnoxia surgere luna* (Vg., G. 1, 396). S'emploie aussi absolument : *aut superbus aut obnoxius uidear* (T.-L. 23, 12, 9) ; *supplex et obnoxius* (Cic., ad Brut. 1, 17, 6).

Fréquemment employé dans la langue du droit, sans doute parce que l'adjectif a été rapproché de *noxa*, *noxius*, *innoxius*, comme l'indiquent l'étymologie de P. F. 207, 10 : *obnoxius poenae, obligatus ob delictum*, et l'emploi de *obnoxiō*, dans Claud. Mamert., Stat. anim. 2, 9, et *alienis senet noxiis obnoxiantes*. Certains emplois inclinent à faire croire que l'adjectif a été rattaché aussi à *necō*, *nexus*, qui indiquent, comme on l'a vu, un lien juridique ; cf. S. Pantztersjelm Thomas, dans Festchrift. Alf Torp, 150-153. Sur le sens, v. Gell. 6, 17.

Dérivés : *obnoxiē* adv. (Plt. et T.-L.) ; *obnoxiōsus* (archaïque) et *obnoxiōsē* ; *obnoxiō*, v. plus haut ; *obnoxiātēs* (tar-dif).

Comme dans *anxius*, *alsius*, il s'agit d'un dérivé de désideratif en -s-. La racine serait celle de *nancior* ; v. ce mot.

oboediō, -is, -īu, -ītū, -ītūm, -īre : *oboedire, abaudi-re*, P. F. 203, 11. Cf. pour le préfixe *obsequi*, *obtem-perare* : obéir à (datif). Le sens étymologique apparaît dans l'expression *dīcō oboedientem esse*, synonyme de *dīcō audientem esse*. Ancien, usuel et classique. Formes de caractère savant en roman. M. L. 6016. Irl. *oibid* « oboediens ».

Dérivés et composés : *oboedientia* ; *oboeditiō*, -tor ; *oboedientiātēs* (bas latin) ; et, dans la langue de l'Église, *inobediō*, -diēns (= ἀτευθῆς) ; *dienter*, -dien-tia (cf. *inobsequēns*, -tia, *inobseruāns*, -uantia, tous d'époque impériale) ; *inobedius* (un exemple douteux dans Arn. 7, 43).

Cf. *audiō*. Mais la diphtongue -oe- est obscure. On attendrait **obidiō*. Essais d'explication dans Solmsen, *Studien z. lat. Lautgesch.*, p. 150, et Juret, *Phonēt.*, p. 134.

obrendārius, -a, -um : adjectif tardif, de forme populaire, usité seulement dans la langue épigraphique, « a uasa » vases à recueillir les ossements ». De *obrūdārius*, dérivé de *obruendus*, cf. *calendārius*, *molendārius*, *regendārius*, et, pour la forme, *quattuor* > *quattor*, etc.

obripilatiō : graphie incorrecte de *horripilatiō*, influencée par *ob-*.

obrussa, -ae f. : 1^e épreuve de l'or à la coupelle, essai d'un métal (cf. Plin. 33, 19) ; 2^e au figuré : pierre de touche, épreuve (déjà dans Cic., Brut. 258). Emprunt technique au grec ὅρουσα (ou arrangement de χρυσούς ὅρουσα), lui-même d'origine asiatique (hurri, hittite). V. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122 sqq. [Adj. *obryzatus* (Cod. Theod.). Cf. v. h. a. *ubriguldi*.

obscēnus (*obscaenus*, cf. Varr., L. L. 7, 96), -a, -um : terme de la langue augurale « de mauvais augure » (*obscēnae auēs*, *canēs*; *obscēnum ostentum*, etc.); par suite, dans la langue courante, « d'aspect laid ou affreux ; qu'on doit éviter ou cacher ; obscène » ; *obscēna* n. pl. = *τὰ αἰδοῦς*; *o. digitus* = *medius*. Ancien, usuel, classique.

Dérivé : *obscēniās* (classique).

Le sens technique semble le plus ancien ; cf. Fest. 218, 16, ... *cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint que malī omīnis habebantur*. Mais l'étymologie du mot est inconnu ; il n'y a rien à tirer de la glose de Festus 204, 24. Peut-être emprunté : la variation *obscēnus*, *obscaenus* rappelle celle de *scēna*, *scēna* qui semble supposer un intermédiaire étrusque entre le modèle grec et l'emprunt latin. Le rapport avec *caēnum* ne se laisse pas justifier. De **ob-scae-nos* « qui vient à gauche » ; cf. *scēnus* ?

obscērus, -a, -um : obscur (sens physique et moral). Correspond à gr. σκοτεινός ; s'oppose à clārus. Usité de tout temps ; panroman (sauf roumain). M. L. 6020.

Dérivés et composés : *obscūritās*, M. L. 6019 a; *obscūrō*, -as, -atiō; *obscūrefaciō* (Non.) ; *obscūrisco*, -is (Ps.-Aug.); *inobscūrabilis* (Tert.; cf. σκοτύστως, Greg. Nyss.); *obscūri-dicus*, *-loquim*, tous deux rares et poétiques ; *obscūrolūna* (= σκοτομῆνη), Itali.

La graphie par *b* montre que la langue coupait *obscērus*, bien que le mot ne se laisse pas analyser en latin ; cf. le *b* de *obsonīum*. De l'élément *-scērus*, on rapproche skr. *skauti* « il couvre », *skutā* « couvert » et v. isl. *skuggi*, v. h. a. *scuwo* « ombre », v. h. a. *scūr* et *scūra* « grange » ; v. isl. *sky* « ciel (couvert) ». Rapprochements plus lointains : lit. *skūrā* « peau, écorce » et gr. σκύτος « peau travaillée, cuir », et *scūtum* ? La racine n'est pas dissyllabique ; l'*ū* de *obscērus* est de ces *ū* qui existaient près de *ū* dès l'indo-européen et que, dans les Mélanges Chlumsky, M. Vendryes attribue au vocabulaire populaire ; dans le même groupe de mots, le grec *a κύτος* et *σκύτος*, et, en face de lat. *cutis* (v. ce mot), le germanique a v. h. a. *kūt*, etc.

obseerō : v. *sacrō*.

obses (*opses*), -idis m. : otage ; puis « caution, garant, répondant ». Ancien, classique. Non roman. De **ob-sed-s*, cf. *praeses*, mais le rapport avec *sedeō*, *obsideō*, *obsidium* n'est plus senti.

Dérivé : *obsidātus*, -as : condition d'otage (Amm.).

obspō : v. *supō*.

obsolēscō, -is, -eūi (-ui, Prisc.), -ētum, -ere : passer d'usage ou de mode (comme *exolēscō*, cf. *alō*) ; *obsoletus* : passé de mode, vieilli, usagé ; et par suite « commun, vulgaire, négligé » et « flétrir, souiller » (Hor., Sén.). Attesté depuis Cicéron et Varro ; rare.

Dérivés et composés : *obsolefaciō* « faire tomber en désuétude » (Arn.) ; *obsolefītus* ; *obsolefactus* « avili, dégradé » ; *obsoleto*, -as : souiller, flétrir (Tert.).

Étymologie et histoire obscures. Ni l'explication par **obsolēscō*, ni celle par **ob-solēscō* ne satisfont. Il a dû y avoir, comme pour *exolētus*, *exolēscō*, avec lesquels *obsolēscō*, *obsoleto* sont intimement liés pour le sens, des contaminations et des influences qu'on entrevit sans pouvoir les préciser.

obsonīum : v. *ops-*.

obstetrix : v. *obstiō*, sous *stō*.

obstinet : v. *teneō*.

obstīnō : v. *stanō*, s. u. *stō*.

obstipūs : v. *stipō*.

obstri(n)gillō, -as, -āul, -ātum, -āre : glosé *obstāre* par Non. 147, 8, qui cite des exemples d'Ennius et Varro : « faire obstacle » et « blâmer » (Varro). Sans doute forme populaire dérivée de *obstringō*, cf. *conserbillō* et *scribō*; *sūgillō* et *sūgō*, etc. Un substantif *obstrīgillus* « sandale tenue par des lacets », proprement « qu'on serre (*stringō*) par devant (*ob*) », est aussi attesté. La dérivation de *striga* est moins vraisemblable.

obtingō : v. *tangō*.

obtrectō : v. *trahō*.

obtūrō, -as, -āul, -ātum, -āre : boucher. Ancien (Cat., Plt.), classique (Cic., Fat. 5, 10) et attesté jusque dans la Vulgate, mais rare. Même préverbe que dans *oppilō*, *oblīnō*, *obstrō*.

Dérivés : *obtūratiō* (Vulg.), -mentum (Plin.), -culum. -tūrō figure aussi dans *re-tūrō* « déboucher », connu par une citation de Varr. ap. Non. 167, 6, et par Arn. 1, 31, et dans **at-tūrō* que supposent les formes italiennes et hispaniques ; v. M. L. 6025. Pas d'étymologie claire.

obuāgillō : v. *uāgiō*.

obuiam, *obuius* : v. *uia*.

occā, -ae f. : herse. Ancien (Caton). N'est demeuré que dans le trentin *okka*. M. L. 6028.

Dérivés : *occō*, -as ; *occātor*, -tiō, -tōrius ; cf. aussi M. L. 188, **adocāre*; *inoccō* (Col.) ; *occillō*, -as : un exemple du mot dans Plt., Am. 31, qui *mīhi aduenient* os occillet probe, dans le sens de « labourer à coups de poing », et dans les Gloses, CGL II 260, 57, *occiliō* (l. *occillo*), βωλοστροφῶ ; *occillator*, βωλοκότος. Pour le suffixe, cf. les verbes expressifs *sorbillō*, *strīngillō*, *sūgillō*.

Le -cc- de *occā* est une ancienne géminée qui n'a rien de surprenant dans un nom d'outil (cf. *uannus*). Le nom de cet instrument aratoire n'est pas fixé ; en latin même, le nom rural était *irpex*, qui a survécu en roman ;

et Virgile parle de *uīmineae crātēs*, non de *occa* ni de *irpex*. Mais des formes apparentées à *occa* se trouvent dans d'autres langues : v. gall. *ocet* glosé « raster », gall. et bret. *oged* et *og* (de **ōkā*) ; et en germanique : v. h. a. *egida*, v. angl. *egēde*, à côté de v. h. a. *ecken* « herser ». Le baltique a des formes à e initial : lit. *ekēju*, ekēt (aussi *akēju*), lett. *ecēju*, ecēt « herser », avec lit. *ekēcīos* (*akēcīos*), lett. *ecēs*, mais v. pruss. *aketes*, ce qui a conduit Hirt à supposer que *occa* est issu de **ōkīta* > **otica*. Le k baltique s'explique par une géminée -kk- ou par un -kh-, aussi possible dans un mot « populaire ». On est tenté de rapprocher le groupe de *ācer*, *ācris*, etc., que suggère la forme de l'objet : un k figure même dans le groupe de lit. *akūtas* « barbe d'épi », avec k issu de -kk- ou de -kh-. Hésychius donne pour le grec un nom δέννα « herse », qui rappelle δέννα.

***oclopeta** : mot de sens obscur qui semble désigner un animal (oiseau, poisson?) dans Pétr. 35, 4. L'indétermination du sens rend toute étymologie incertaine. Le rapprochement de *Oclopeta*, nom d'un cheval dans une *tabella deuotionis*, n'éclaire rien. V. Prorochat, *Festin de Trimalcion*, s. u., où sont résumées les diverses explications proposées.

oequiniscō : v. *conquiniscō*.

oereae, -ārum f. (le singulier est rare, étant donné le sens du mot) : jambières. Peut-être mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; cf. Plin. 7, 200 : *oreas* et *cristas inuenere Cares*. Sert également de surnom. Rare et technique. Étymologies populaires dans Varr., L. L. 5, 116, « quod opponebatur ob crus » ; Fest. 192, 1 sqq., *ocrem... montem confragosum... unde fortasse etiam ocreae sint dictae inaequaliter tuberatae*. Demeure en irl. *ochar*.

Dérivé : *ocreatūs*.

ocris, -is m. : *ocrem antiqui... montem confragosum vocabant, ut apud Liuium (Tr. 31) : Sed qui (l. ques?) sunt hi, qui ascendunt altum orim?* », F. 192, 1. Sans doute dialectal ; le mot proprement latin est *collis*. N'est guère attesté que dans les citations de Livius Andronicus faites par Festus et dans le composé *mediocris*, qui sémantiquement en est tout à fait séparé (v. *medius*). Se retrouve dans les dialectes italiques : marucin *ocres* gén. sg., ombr. *ukar*, *ocar* *carx*, mons », et *Orcicum*, *Introcum*.

Le mot est indo-européen : *hitt. ḥekur-* piton rocheux », irl. *ochair* « coin, bord », gall. *oehr* « bord », ion. δέρης (ἡ τε ὑπέρχουσα δέρης τοῦ δέτεω δέζεται γίνεται, Hippocrate, chez Bechtel, Gr. Dial., III, p. 321), d'où hom. δέριδεις « âpre, raboteux », skr. अरिः « coin ». Cf. gr. δέννα et le groupe de lat. *ācer*, etc. La voyelle de sl. *ostrū* « pointu », etc., est ambiguë.

octō (ō initial) indécl. : huit. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6035.

Dérivés et composés : *octāuu* : huitième, M. L. 6034, subst. *octāua* (*hōra*) ; ou *octāua* (*pars*) : huitième, taxe perçue à l'époque impériale, d'où *octāuarius* : relativ à la taxe du huitième et subst. *octāuāns* : de la 8^e légion, usité au pluriel *octāuānti* ; *Octāuius*, osq. *Uhtāvis*; *octōn*, -ae, -a : huit par huit ; *octēs* : huit fois.

Octōber (-bris), adjectif usité surtout dans *Octōber* (*mensis*) : octobre. Panroman, sauf roumain, M. L. 6036 (les formes romanes remontent en partie à **octobrius*, **octūtri* (osque), **octēmber*, anal. de *septēmber*, de même irl. *octimber*) ; *octāns* m. : octant (Vitr.), M. L. 6033, irl. *octaid*; *octōdecim*; *octōgintā* (sur *octāgintā*, tardif, et *octuaginta*, médiéval, v. Lindsay-Nohl, Lat. Spr., p. 480; *octuaginta* est refait tardivement sur *septuaginta*, qui lui-même est formé par analogie sur un ancien **octuagintā* non attesté ; v. Wackernagel, Verm. Beiträge, p. 47) ; panroman, sauf roumain, M. L. 6037; *octōgēsimus*,

octogīēs, octōgēnī; octingēntī, -gentēsimus, d'après *septingēntī*; *octēnum; octōgēnāriūs; octūssis* (d'après *decussis*); *octipēs, octuplex (-plūs)* sont faits d'après *bxtrātōs, bxxtaploūs*, comme du reste la plupart des autres composés savants en *octō* : *-phorus, -onus, etc.*

Lat. *octō* répond à gr. *bxtrātō*, véd. *as̄d̄*, av. *aṣṭa*, irl. *ocht*, gall. *awth* (et à la forme sur laquelle repose lit. *aṣṭūni*), à côté de véd. *aṣṭāu*, got. *ahtau*. Les formes de l'ordinal varient d'un dialecte à l'autre; la plus archaïque doit être gr. *bxδooc*, avec un groupe sonore intérieur, de **bxδofo*. Lat. *octāuus*, à côté du nom de personne osque *Uhtavis* « Octāuus », doit représenter un ancien **ok'tōw-o* où la sourde a été substituée à l'ancienne sonore d'après *octō*, de la même manière que dans *septimus*; mais il n'y a pas d'autre exemple de **-ōw-* donnant **āw-* en latin : *ōuom* a subsisté. On se demande, d'après gr. *bxδooc*, si la forme ancienne n'aurait pas été *oktōwo*, d'où lat. **octauo-*; la longue de *octāuos* serait prise à *octō*. Un *u* se retrouve dans l'ordinal en germanique : got. *ahtuda*, etc., et dans lit. *aṣtuñtas*.

oculus (populaire *oculus*; cf. *oclāmen* « ouverture », MUL. Chir. 628), -ī m. : *œil*; puis tout objet en forme d'*œil*, tache (d'une fourrure), *œil* de la queue du paon; *bulbe de la racine du roseau*; *œil* de la vigne, bourgeon (d'où *inoculō*, -ās « greffer » et ses dérivés, conservé, dans ital. *inocchiare*, M. L. 4449); *œil de boeuf* (plante); v. André, *Lex.*, s. u. Se dit aussi de la vue de l'esprit. S'emploie comme terme de tendresse (quoique ce sens soit surtout réservé au diminutif *ocellus*; cf. gr. *bxθalμoç*, *bxθalμidion*, Ar. Eq. 909); de là, dans Plaute, *oculissimus* et l'adverbe *oculitus* : *quoque dicitur, ut funditus, penitus quo significatur tam carum esse quam oculum*, P. F. 189, 3; *oculus solis* : *παρθένον* (Diosc. 3, 145). Usité de tout temps; panroman. M. L. 6038. Irl. *ugail* « *oculi* ».

Dérivés : *oculatus* : 1^e muni d'yeux; *oculaire* (qui voit de ses yeux : *o. tesis*); 2^e visible (d'où est tiré le verbe *oculō*, -ās tardif) avec ses composés **adoculare* (attesté par les langues romanes, M. L. 189), *exoculō* (Plt., Apul.), *inoculō*, M. L. 4449, et peut-être l'obscur *apoculare*? (Pétr.); substantif dans *oculata* : poisson de mer, peut-être « lampraise », cf. M. L. 6037 a; *oculeus*, même sens; *oculatim* adv. (*Cassian.*) ; *oculāris*; *oculāriūs* (époque impériale) : *o. medicus*; *oculāre* n. « pomade pour les yeux ». De *oculāriūs* est tiré *oculāriūs* (*faber*).

ocellus : diminutif, surtout d'affection (conservé en campidanien, M. L. 6032); *ocellulus* (Gramm.); *ocellatum*, neutre d'un adjectif *ocellatus* « pierre ocellée; bille (d'agathe?) »; *Ocella*, surnom romain.

Composés : *ūnocolus* (Plt. = *μονόθεαλμος*); *oclicherius* (Sén., ad Luc. 33, 3); et peut-être *oclopeta* (v. ce mot). Cf. aussi *aboculūs* « aveugle ». M. L. 33; B. W. s. u.

Le nom de l' « œil » appartient à une racine qui fournit, d'une part, un désidératif, skr. *īkṣate* « il regarde », cf. le futur gr. *bxpoouai* « je verrai » (le parfait gr. *bxpoωta* doit être secondaire), et, de l'autre, le nom radical de l'organe de la vision attesté par hom. *el̄ ūnā* « vers le visage; en face » (aussi *bxwōnā*); cf. aussi, au second

terme de composés, *el̄-ōψ*, *el̄-ōπtīc* (servant de féminin cf. *bxwōnā*); il est possible que ce mot figure aussi dans les adjectifs tels que lat. *ferōx, atrōx*, etc. (v. *atrox*). On notera, de plus, gr. *πρόσωπον* et skr. *prātikam* « visage », *ánikam* « face », irl. *enech* « visage ». Il y a, de ce nom, un dérivé thématique dans les types *antiquus* et *longinus*, *propinquus*; cf. skr. *āpāk* « en arrière » et *āpākah* « qui vient de loin », *nīdāt* « d'en bas » et *nīdā* « bas », v. sl. *nici*. — Ce qui fait que le nom de l' « œil » varie d'une langue à l'autre, ce sont les croyances attachées aux mauvais œil (v. *inuidē*); ceci résulte notamment de faits iraniens; dans l'Avesta, le nom correspondant aux vieux nom neutre de la racine, à élargissement *s* (cf. v. sl. *oko* « œil », gén. *očesē*), véd. *āksī* (gen. *akṣṇāh*), à savoir *āśi*, désigne l' « œil » d'êtres mauvais en vieux perse, l' « œil » est nommé *(h)u-čāsma*, littéralement « bon œil »; on s'explique ainsi l'usage du nom iranien ordinaire, av. *čāsma*, et le fait que le sanskrit *cāksuh* (aussi neutre) est formé autrement. Tandis que, pour « oreille », le latin a *auris, aurēs*, fait sans doute sur un ancien duel, il n'a rien qui réponde aux duels v. sl. *oči* « (les deux) yeux » (néutre), lit. *akti*, hom. *bxστε*, arm. *ac̄k* « yeux » (ce dernier sert comme pluriel). Dans la forme lat. *oculus*, de type dérivé, le suffixe *-lo-* indique ici un être actif, de genre animé (cf. *figulus*), et n'a pas valeur de diminutif; cf. Meillet, BSL 34, 131, qui cite lac. *bxπtλoç* qui a même suffixe. Le gr. *bxθalμoç* et le got. *augo* offrent des formations volontairement altérées et l'irlandais a remplacé le vieux nom de l' « œil » par le nom du « soleil » : *súil*. Le latin n'a pas conservé la forme à consonne géminée attestée par gr. *bxχov* (chez Hésychius) et par le k de *akn* « œil » en arménien; les graphies *occulus* sont récentes et il n'y a pas d'exemple d'une scansion *occulus*. — En somme, le nom de l'organe de la vision et du visage est presque partout tiré d'une racine dont la forme verbale sûrement ancienne est un présent désidératif; le lituanien, où les présents à nasale infixée se sont développés, a, de plus, *ankākti* « recouvrir » ou « perdre » la vision. Pour « voir », on a recours à des racines qui se rapportent à la connaissance, v. *uideō*, ou l'observation, v. *speciō* (qui fournit en latin les formes à préverbes).

ōdi, **ōsus sum** : *hař*. La langue classique emploie seulement *ōdi* « je hais », parfois à sens de présent, dont l'*ō* alterne avec l'*ō* de *ōdium*; la langue archaïque connaît une forme déponente *ōsus sum*, par exemple Plt., Am. 900; cf. Festus 220, 2, qui rappelle le sens actif de *perōsus*; et Aulu-Gelle 4, 8, 3. Sur *ōdī* a été refait un présent *ōdīo*, -īs (cf. *coepiō* de *coepī*) fréquent dans la latinité impériale, et en particulier dans le latin de l'Eglise, qui a entraîné un parfait *ōdiū* dont le premier exemple est cité par Cicéron, Ph. 13, 19, 42. Ancien usuel, classique. Non roman. Adjectif : *ōdībilis* (Acc.; *ōdīriūs* est tiré *oculāriūs* (*faber*)).

Formes nominales et composés : *ōdium* : haine et objet de haine ou de dégoût (ancien, usuel; M. L. 6038 a); *ōdīsus* : odieux; qui, dans la langue familiale, s'est affaibli et n'a plus signifié que « ennuyeux, insupportable » (cf. comme le fr. « c'est odieux »), sens qu'on trouve aussi dans *ōdium*, cf. *molestus*; *ōdīcius*, formation plaisante de Plaute. De *ōdium* a été tiré à basse

époque le dénominatif *inodiāre* conservé dans les langues romanes (cf. fr. *ennuyer*); cf. ALLG 12, 49, et M. L. 4448 (et **odīare*, 9701); B. W. s. u.; les notes tironiennes ont aussi *odīetis*.

ōdōs; *perōdi*, *perōsus* : formes renforcées de *ōdī*, *ōsus*. *Exōsus* a subsisté dans quelques dialectes italiens. M. L. 3028.

La forme de *ōdi* et l'alternance *ōdī* : *ōdium* suffisent à indiquer que le groupe est ancien. Mais aucune langue n'en offre les correspondants exacts. On rapproche arm. *ateam* « je hais » (aor. *ateçī*) et v. angl. *atol* « laid » (all. *hässlich*); encore l'a de arm. *ateam* pose-t-il des questions. — Étant donné qu'il y a des rapports tels que celui du gr. *x-άρπος* avec lat. *aper* (v., toutefois, ce mot), on est tenté de rappeler ici got. *hatis* « haine » et *hatan*, *hajian* « hař » et, par suite, gall. *cawdd* « colère », irl. *cais* et gall. *cas* « haine », et enfin le génitif osque *cadeis* « initiaitiae ». Le rapprochement de *odor* n'est qu'une plaisanterie.

odor (ancien *ōdōs*), -ōris m. : odeur (sens propre et figuré), souvent avec la nuance « bonne odeur, parfum », comme le français familier « odeur » (cf. la glose *odor* : *ōdōs*); et *ōdōrāriūs*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *ōdōrus* et *inodōrus* (époque impériale = *āwōdōs*); *ōdōrō*, -ās : exhale une odeur, M. L. 60407; *ōdōrō*, -āris : flaire, sentir une odeur; et *inodōrō* (Col.); *ōdōrātūs* : qui exhale une odeur; *ōdōrātūs*, -ās m., -rātō (rare); *ōdōrāriūs* (Plin.) parfumeur; et *ōdōrāmen*, *ōdōrāmentūm* (tardifs) = *ōdōrāmen* : parfum; *ōdōrābilis* (St. Ambr.); *ōdōrātiūs* (Ps.-Apul.); *ōdōrīfer* (poétique); *ōdōrīfētūs* (St. Ambr.); *ōdōrīsequis* (Liv. Andr.); *ōdōrīfīō*, P. F. 189, 9 (v. *oleō*); *ōdōrīsticus*, Diosc. 1, 10.

Varron, L. L. 6, 83, signale aussi une forme *oler* : *littera commutata dicitur odor, olor, hinc olet et odorari <olotoras> et odoratas*. La forme ne figure pas dans les textes (il n'y a, malgré Fr. Muller, aucune trace de **olos* dans Plt., Ps. 841), mais se retrouve dans les Gloses et semble avoir appartenu à la langue parlée, car elle est représentée dans les langues romanes; cf. M. L. 6062. Par *olor*, il est possible de rattacher à *odor* le verbe *oleō*, qui en est difficilement séparable. V. *oleō*.

Odor représente un thème en *-es- qui est conservé aussi dans gr. *bxwōdōs* « qui a une mauvaise odeur », *bxwōdōs* « bien odorant », et en latin même peut-être par *ōdōrīfīō*, etc., et avec vocalisme zéro du suffixe, dans le premier élément du gr. *bxwōdōtōmoua* « je sens (une odeur) », tandis que le grec a un autre type : *odor* (*bxwōdōs* (hom. ion. *bxwōdōs*), att. *bxwōdōs*). La même racine apparaît dans une forme verbale, sans doute un ancien présent radical athématique, représenté par des présents en *-ye- : gr. *bxwōdōs*, d'une part, lit. *ūdžiū* « je sens (une odeur) », d'autre part. L'arménien a, avec *h* initial ajouté (comme dans d'autres cas analogues), *hot* « odeur » et *hotim* « je sens une odeur », et la forme intensive *hototim* « je flaire », avec un redoublement semblable à celui qu'offre le parfait gr. *bxwōdōs*. Pour le verbe, le latin a recouru, comme il a fait souvent, au type de *sedēo*, d'où *oleō*, *olērē* (avec *perfectum olētū*, indiquant qu'il n'y avait pas d'ancien parfait, ainsi qu'on le voit par gr. *bxwōdōs*). L'l de *oleō*, en face de *odor*, rappelle le cas

de *solum* : *sedēo*, et aussi de *lacrumā, lingua*; il y a ici un fait dialectal qui a été souvent discuté; v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.* 6, p. 128, avec la bibliographie indiquée, et Goedanoff, *Varietà etnica e varietà idiomatiche in Roma antica*, dans Atti d. 1^o Congresso di Studi Romani. Festus atteste l'existence d'un ancien *odefātē*. Une influence de *oleum* est ici possible. — Pour une autre racine se rapportant à l'odeur, v. *fragrāre*.

offa, -ae f. : boulette de pâte ou de viande, bouchée : *penitam offam Naeuius* (Com. 122^a) *appellat absegmen carnis cum coda*: *antiqui autem offam vocabant abscisum globi forma, ut manu glomeratam pultem*, Fest. 282, 12; cf. 260, 15. Ancien, usuel et familier : cf. le proverbe *inter os et offam*; sert de cognomen comme *Ofella*, -lus *Offānius*. Conservé dans les dialectes italiens, M. L. 6041 a, de même que le diminutif *offēlla*, id. 6042, attesté en latin sous la forme *offella* avec f simple. Celtique : britt. *yffl*.

Autres dérivés : *offula*, M. L. 6047; *offārius* (*cocus*), Isid., Or. 20, 2, 26; *offātim* (Plt.).

Terme technique, à -ff-, d'origine inconnue.

offendix, -icis (Gloss.) f.? : ancien terme du rituel, désignant les noeuds du cordon servant à tenir l'*apez*; cf. l'explication et l'étyologie populaire données par Festus, 222, 13 : *-ces ait esse Titius nodos, quibus apex retineatur et remittatur. At Veranius coriola existimat quae sunt in loris apicis, quibus apex retineatur et remittatur, quae ab offendendo dicantur. Nam cum ad mentum peruentum sit, offendit mentum*. La forme *offendimentum* qu'on lit dans l'abrégué de Festus semble tirée, par étymologie populaire, de *offendit mentum*.

Survivance latine isolée, dans le vocabulaire religieux, d'une racine qui a été importante en indo-européen, mais qui a tendu à s'éliminer parce qu'elle ne fournissait pas de présent viable. Le présent du type got. *binda* « je lie » provient d'une innovation germanique; la sanskrit a une forme, aussi nouvelle, *bahndāmi* « je lie ». Le grec n'a que des noms : *πειρός* « câble, cordage » (de **peirθ-qua*), *πέρα* (et *πέρα*) « pédoncule » (chez Hésychius) et *πενθέρός* « parent par alliance (beau-père, beau-frère) » en face de lit. *beñdras* « compagnon » et de skr. *bāndhu* « compagnon, parent par alliance ». Pour le celtique, W. Stokes a rapproché m. irl. *buinne*, *buinne* « lien », etc. Même formation que dans *appendix*, etc. Quantité de l'i inconnue : long?

offendō : v. *fendō*.

offerūmenta, -ae f. : couture, reprise, joint. Mot de Plaute, Ru. 753, dont l'i est attesté par la métrique. Sans doute à rattacher à *fer(r)ūmen* et forgé plaisamment pour évoquer avec *offerō*; v. p. 229. Sans autre exemple.

officīna : v. *opus, opifex*.

officium, -i n. : sens premier « travail, exécution d'une tâche, ou tâche à exécuter »; de **op(i)-fici-om* (v. *opus* et cf. *artifex, artificium*) dérivé de *opifex*, avec la même réduction que dans *officīna* (cf., toutefois, Juret, REL 16 (1938), p. 61). Le mot a pénétré dans la langue du droit public, où il a désigné les obligations d'une charge, les tâches du magistrat, puis les magistrats eux-mêmes; dans la langue philosophique, où il a servi à

traduire τὸ καθῆκον « le devoir », cf. Cic., Off. I 3, 8, *perfectum officium rectum uocemus, quod Graeci καθέρωμα; hoc autem commune καθῆκον uocant*; et, par rapprochement avec *ops*, *opis*, le « service rendu », cf. Sén., Benef. 3, 18, 1, *officium esse filii, uxorū personarū, quas necessitudo suscitat et ferre opem iubet, et la « fonction » d'un organe, etc. ; dans la langue de l'Église, « l'Office » divin. Attesté de tout temps. Non roman. Celtique : *irl. oifc*.*

Dérivés : *officiōsus* : conforme au devoir ; officieux (Cic.) ; et *inofficiōsus* (Apul.) ; *officiōsē* adv. ; *officiōsītās* (bas latin, Sid.) ; *officerperdus* (Cato, Distich.) ; *officiālis* (époque impériale) : relatif aux devoirs, *lībri officiāles* ; subst. *officiālis m.*, synonyme tardif de *apārītor*, M. L. 6044. *irl. officel*.

***offimentum** n. (sans doute *i* long) : mot de glossaire, traduit par πηλός, CGL II 138, 18 ; et *elos*, II 527, 1, que Bücheler interprète par ηλός, faisant dériver le mot latin *a figendo* ; cf. *offīgō*.

offūcō, offōcō : v. faux. M. L. 6046.

ohē (οἵη) : holà ! Exclamation familière ; cf. gr. ὡή ; comme *oi* « aie ! » représente *ol.*, *ol.*

oi, oiei : hélas !, aïe ! (Plt., Tér.).

***ola** : *summi [h]umeri pars posterior*, Isid. 11, 1, 62. Inexpliqué ; v. Sofer, p. 16.

olca, -ae f. : *campus tellure secundus, tales enim, incolae olcas uocant*. Mot gaulois cité par Grégoire de Tours, Conf. 78, p. 795, 4 ; cf. M. L. 6050.

olea, -ae ; **oliua, -ae f.** : olive, olivier ; *oliuae columbarēs* = ἔλαια κολυμβάδες ; cf. Niedermann, BphW. 1911, 1433. Masculin tardif *oliuūs* « olivier » dans l'Orbaine latine.

oleum, -i ; **olīuum, -i n.** : huile [d'olive]. A la différence de *ficus*, *rosa*, etc., dont l'équivalent se retrouve en grec, mais qui ne viennent pas du grec, *olīua*, *oleum* proviennent du gr. ἔλαιον (F) et ἔλαιον (F) et sont empruntés à un dialecte qui conservait le *F* au moment de l'emprunt : cf. Achius *Ἄχιος* (F) et. Sur la date de l'emprunt, v. Fenestella dans Pline 15, 1. Comme c'est le fruit qui fournit le produit principal, la forme féminisée du grec ἔλαιον désignait à la fois l'arbre et le fruit, l'« olivier » et l'« olive » ; la forme neutre ἔλαιον désignait le produit, l'« huile ». Un masculin ἔλαιον (F) désignait l'« olivier sauvage », lat. *oleaster*.

L'*o* de *olīua*, *olīuum* atteste un *l* velaire qui est normal devant *ai* et encore devant la forme *ei* (d'où *i* lors de la réduction de *ei* à *i*) issue de *ai* en syllabe intérieure. *Oleum* est issu de **oleiuom*, représentant **elaiwon*, comme *deus de deiuos* ; *oliuum* est rebâti sur les cas obliques *olīui*, *olīu*.

Ces mots, entièrement latinisés de bonne heure, ont fourni de très nombreux dérivés à suffixes latins : *oleaceus*, *oleārius*, *oleāris*, *oliuārius*, *oleōsus* ; *oleāginus* (-gi-neus), -a uītis, Plin. 14, 38 ; *oleātus* ; *oleāmen* (Scribon.) ; *oleāgō* (Gloss.), *nitor in corpore ex oleo uel sudore* (cf. aussi *o. xaqēlaus*, Diosc. 4, 169) ; *oleāster* (-strum) « olivier sauvage » et variété de buis ; *oleāstillus*, cf. pour le suffixe *patrāster* ; *olētūm*, *oliuētūm* « oliveraie » ; *oliuēta*,

-ae « récolte des olives » (archaïque ; cf. Fest. 220, 30, *oleītas, olīuitās*, même sens ; *oliuāns* (Plin.), *oliuātūs* (Sid.) : qui cueille les olives, cf. (*h*)*olītior* ; composé *olīuifer* (Vg.). Sur *oleomela*, adaptation de ἔλαιομέλη qui, chez Pline, 15, 32, désigne non l'arbre, mais la gomme qui en découle, v. l'article *mel*. Cf. encore *oleoselinium*, sorte de persil (Isid.), déformation de ἔλαιοσελίνον.

Les langues romanes ont conservé *oleum* (en partie sous des formes savantes) : M. L. 6054, *olīua*, 6056, *olīuūs*, 6058 ; *oliuētūm*, 6057 ; *oleārium*, 6051 ; *oleas*, 6052.

En celtique : *irl. ola*, *olegende* ; britt. *olew* ; germanique : got. *alew* de **olēvom* ; v. h. a. *ol(e)i* « Öl ».

oleō, -ēs, -ui, -ēre (doublet *olō*, -is, -ere dans Pl. Mo. 278 ; Poe. 268 ; Afran., Pomp., cf. Non. 147, 1) : exhale une odeur, sentir. Ancien, usuel. M. L. 6053. Celtique : v. bret. *eli* « redoleat » ; peut-être gall. *eli*, *elo* « oindre, onguent ».

Dérivés et composés : *olāx*, *olācītās*, CGL Scal. V 606, 6 et 7 ; *olō* (v. *odor*), M. L. 6062 ; *olītio* (Scrib. Larg.) ; *olētīcētūm*, création d'Apulée d'après *senīcētūm* ; *olidus* « qui sent », et, par euphémisme, « qui sent mauvais », cf. *olētūm*, neutre d'un adjectif *oleūs* « stercus humanum », P. F. 221, 8. Conservé dans un dialecte italien, M. L. 6055 a, ainsi que son dérivé **olītātēre*, id. 6055 (les gloses ont *olido* : οἴω, CGL II 379, 43). De *olētūm* : *olētō*, -ās (Frontin). Cf. peut-être aussi *exolētūs* (v. *alō*).

olēfīaciō ; *ol(e)fāctō* (dont un doublet ancien *olēfīaciō* est attesté par Festus, cf. P. F. 110, 9) : sentir une odeur, flaire ; et leurs dérivés : *olēfactus*, -ās m. ; *olēfactōrium*, -riolum « boîte à parfums », etc., tous tardifs.

adoleō : exhale un parfum, cf. Thes. I 794, 31 ; *inolēns, -tis* (Lucr. : ἀνέῳδης) ; *oboleō* (Plt.) ; *peroleō* (Lucr.) ; *praeoleō* (praeol., Plt., Mi. 41) : sentir d'avance ou de loin ; *redoleō* : renvoyer une odeur ; sens figuré « sentir (= avoir l'air), respirer » ; *suboleō* (rare), ne s'emploie qu'à l'impersonnel *subolet mihi* « l'odeur m'en arrive ; je flaire » (sens figuré) ; *graue, suāue-olēns* (anciens juxtaposés) ; *olēntia*, dont a été tiré le simple *olēntia* (Tert.). V. *odor*.

olēfī : v. *aboleō*.

olēscō : v. *alō*.

olīm : à ce moment-là, un jour, une fois. Adverbe de temps marquant l'éloignement par rapport au présent, qui s'emploie du passé comme de l'avenir ou d'un moment quelconque indéterminé, mais non actuel. Prend ainsi le sens de « parfois, quelquefois ». Ce n'est qu'à l'époque impériale (Plin., Tac., Sén.) qu'il prend le sens de *iāndiū*. Le *olīm*, *olīorūm* de Pétrone, Sat. 43, est obscur et peut-être corrompu. Ancien, usuel et classique.

Même thème que *ollus* ; pour le suffixe, cf. *exim, iterim*.

V. *ille*.

olītānus (-neus) : adjetif glosé *uetustus*. Tardif (Charis., Marcell., Gl.). Adjectif apparenté à *olīm*, *ollus*. Cf.

subītānus, praeſentānus, qui supposent **subītānus* (> fr. *soudain*), *praeſentānus* ; v. Thomas, Mél. Havet, p. 514.

olla : v. *aula*, M. L. 6059 ; *ollārius*, 6060.

olle, ollus, olla (neutre non attesté) : pronom démonstratif, doublet archaïque de *ille*, encore employé à l'époque de Varro dans des formules fixées ; cf. L. L. 7, 42 : ... *comitiis cum recitatur a praecone, dicitur « olla centuria »... in funeribus indicitiis, quo dicitur « olla letō datus est »*. Le nominatif *olle* est dans une loi de Servius Tullius citée par Fest. 260, 9, *si parentem puer uerberit ast olla plorassiū*. Les poètes usent encore du datif singulier *olla* et des nominatifs et datifs-ablatifs pluriels *ollī, ollis*. L'abrégié de Festus, 17, 23, note : *ab olo dicebant pro ab illis; antiqui enim litteram non gerimabant, et 217, 2, ollīc, illīc, illīc*. Cf. *olīm* et *uls, ultrā. V. ille*.

olor, -ōris m. : cygne. Peut-être depuis Lucilius (268 M.) ; toutefois, le texte (Non. 200, 20) est corrompu. Surtout usité dans la langue impériale (poètes, Plin.). Cicéron et Lucrèce ne connaissent que l'emprunt grec *cūcyns*.

Dérivés et composés : *olōrīnus* ; *olōrīfer* (Stace, Claudi.).

Le mot ne se retrouve clairement qu'en celtique : gall. *eleirch* (pluriel) « cygnes », irl. *ela* « cygne ». Le grec a des mots de forme voisine, mais de sens différent : gr. ἄλεος, désignant à ce qu'il semble un oiseau aquatique, mais peut-être faut-il lire ἄρνθος « héron », et δέλτα « oiseau chanteur des marais ». Ailleurs le « cygne » a des noms sans doute tirés de la blancheur de son plumage : ainsi v. h. a. *albiz* et sl. *lebedī*, et ceci conduit à rapprocher avec vraisemblance un groupe de mots signifiant « blanc », v. *albus* et *alica*, avec le renvoi à l'étude de V. Bertoldi. L'italique et le celtique auraient des formes à vocalisme e (*olōr* de **elor* devant l velaire ; cf. *holus*).

olīatum : *Antistius Labeo ait esse mensurae genus*, Fest. 222, 18. Sans autre exemple ; peut-être à lire *olīūtūm* !

olus, olūsātrūm : v. *holus*.

omāsum (*omassum*) : -i n. : tripes de bœuf, gras double. Sans doute gaulois, glosé βέρετον κόπτατον λταρόν τὴν τῶν Γάλλων γλώττη, CGL II 138, 29. Mot populaire, attesté depuis Naevius.

ōmēn, -inis n. (*osmen* de Varr., L. L. 6, 76 et 7, 97, est peut-être une forme inventée pour justifier l'étymologie *osmen ab ore*) : présage. Le faux rapprochement de *ōmēn* et de *ōs* (Cic., Diu. 1, 45, 102 ; Festus, P. F. 213, 2) a fait que *ōmēn* a souvent le sens de parole de bon ou mauvais augure ; présage donné par la voix, et *ōmēn* est souvent en rapport avec *ōmēn* : *bona nomina, bona omnia*, dit Cic., I. I. Mais la formation **ōs-men* serait sans exemple et dépourvue de sens ; le suffixe d'instrument -men s'ajoute à des thèmes verbaux (cf. *lū-men*, *mō-men*, *nū-men*, etc.), non à des thèmes nominaux. D'autre part, *ōmēn* et son dérivé *ōmīnōsus* se disent de toute espèce de présages ; cf. Vg., Ae. 2, 691, *da deinde auxilium atque haec omina firma*, et Messala ap. Gell. 13,

14, 5, *montem... auibus obscenis ominosum*. Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *ōmīnōr*, -āris (*ōmīnō*, Pomp.) : présager ; *ōmīnār*, -tiō (rares) ; *ōmīnōsus* (cf. *portentōsus*) ; *ōmīnālis* et *in-ōmīnālis* : de mauvais présage (Gell., Macr.) ; *inōmīnātūs*, dans *a cubilia*, Hor., Epod. 16, 38 (calque du grec ἀθύτος?).

abōmīnōr, -āris (*abōmīnō*) ; la forme déponente semble la plus ancienne. Priscien, GLK II 380, 11, note comme une singularité l'emploi du passif par Verrius Flaccus) : repousser comme un mauvais présage ; et, dans la langue commune, « s'écarte avec horreur de, détester, abominer » = ἀσχόποτο. Ancien, usuel. Dérivés (presque tous de la langue de l'Église) ; *abōmīnātō* « fait de repousser » et « chose abominable » (= βθέλυμα) ; *abōmīnāmentū* ; *abōmīnābilis* ; *abōmīnōsus*. M. L. 34 (?) .

ōmen représenterait **aug-s-men* d'après Havet, MSL 4, 223, et s'apparenterait à *augeō*, *augur*, qui appartiennent également à la langue augurale. On ne peut faire que des hypothèses incertaines. Cf. Stolz-Leumann, Lat. Gr.⁵, p. 113.!

ōmentūm, -i n. : membrane graisseuse qui enveloppe les intestins ; épiploon ou tablier ; par suite « membrane ». Les sens étant « ce qui recouvre, enveloppe », comme *abdōmen* (cf. Celse 4, 1 ; Plin. 11, 204, *o. sunt membranae quae exta continent*, Schol. Pers. 2, 47), on a pu imaginer que *ōmentūm* remonte à **ouimentūm* (cf. *ind-ōd, ex-ōd*), avec réduction dialectale de *ou* à *ō*. Terme technique qui n'apparaît pas avant Catulle, suspect d'être emprunté, comme *omāsum*. La forme *ōmen* (Arn.) est reprise d'après *mōmen*, *mōmentūm*. Dérivé : *ōmentātūs* (Apic.).!

ōmentāns : v. *manēō*.

omnis, -e : adjetif et pronom correspondant pour le sens au gr. πᾶς, πᾶσα, πᾶν « tout, toute ; tous », le neutre *omne* traduit dans la langue philosophique le gr. τὸ ταῦ. Au singulier, *omnis* a le sens indéfini « toute espèce de » ; *omnis homo* « tout homme ; l'homme en général » ; Cic., Off. 1, 43, 152, *cum omnis honestas manet a partibus quatuor*. Du sens de « en général », on est passé au sens de « dans l'ensemble » ; de là des emplois comme Cés., B. G. 1, 1 : *Gallia est omnis diuīsa in partes tres*. — *Tōtūs* signifie « entier, total » ; toutefois, au singulier, *tōtūs* et *omnis* s'emploient souvent l'un pour l'autre, même chez Cic. et Cés., e. g. B. G. 3, 8, 1, *omnis orae mariūtīmae*, et 3, 16, 1, *tōtūs orae mariūtīmae*.

Dérivé : *ōmīnō adv.*, « en totalité, entièrement ; en tout ; en général, dans l'ensemble ». Sert aussi de particule affirmative. Souvent joint à une négation qu'il renforce, comme notre « pas du tout, rien du tout ». Sans doute ablatif d'un adjetif **omn-in-us*.

Nombreux composés en *omni-*, type *omnimodis*, dont beaucoup sont des imitations littéraires de composés grecs en πᾶν (e. g. *omnipotēns* = παγκράτω).

Omīs, bien qu'attesté de tout temps, n'est guère conservé que dans les dialectes italiques ; cf. M. L. 6064. Partout ailleurs, il a été éliminé au profit de *tōtūs*, *tōtūs*.

Aucun mot pareil ailleurs. Les mots signifiant « tout » .

différent d'une langue indo-européenne à l'autre ; gr. *πάξ* n'a pas non plus d'étymologie claire. On pense naturellement à un dérivé de *ops*.]

onager (-*grus*), -*grī* m. : emprunt au gr. ὄναργος ; depuis Plaute.

onēō, -*ās*, -*āre* : braire (se dit de l'âne, Carm. Philom. 55, *oncat asellus*, où un doublet *uncō* est employé en parlant de l'ours, ibid. 50).

L'origine de ce mot tardif montre qu'il est emprunté au gr. ὄναργος ; cf. *roncō*.

onus, -*eris* n. : charge, fardeau (s'emploie au propre et au figuré). Ancien, usuel, classique. Conservé en l'goudorien? Cf. M. L. 6066.

Dérivés et composés : *onustus* : chargé, d'où en bas latin *onustō*, -*ās*; *onerō*, -*ās*; *onerārius* : -*a nāuis*; *onerōsus* (poétique et postclassique) et *inonerōsus* (Ignat.); *onerōsiās* (Tert.); *dēonerō* (rare); *exonerō* : décharger; *obonerō* (Rufin.). Graphies artificielles *hon-**nus*, *honustus*, en jeu de mots avec *honōs*.

L'*o* radical ne s'explique pas directement dans un thème en *-es-. L'*a* du mot correspondant skr. *áñah* (gén. *áñasah*) « voiture de charge » est ambigu. Le grec a un dérivé d'un nom radical apparenté dans ἀνά « chagrin », lesb. ἀνά καὶ ἀνόις « importun, fâcheux ». Le vocalisme de *onus* peut venir d'une forme à vocalisme *o* de ce nom racine (cf. *honōs* et *pondus*) ou être dû à une assimilation **enos* > **onos*, *onus*.

opāeus, -*a*, -*um* : -*a uocantur umbrosa* (Fest. 200, 5) « qui est à l'ombre » (opposé à *apricus* ; cf. Cic., Part. Or. 10, 36; Varr., R. R. 3, 14, 2) ; et par suite « obscur, où la lumière ne pénètre pas ». Ancien (Pacuv.), usuel, classique. A la différence de *obscūrus*, ne s'emploie pas au sens figuré. M. L. 6069.

Dérivés et composés : *opācītas* (époque impériale); *opācō*, -*ās* : ombrager, M. L. 6068, et *inopācō* (Col.); *inopācō* = ἀσκος (Gloss.).

On admet souvent qu'il y a ici un dérivé de la préposition *op-*, *ob-* avec un suffixe *-āko-. Mais pareil suffixe n'est guère usuel en latin ; du reste, il ne s'ajoute pas à des prépositions (le type de skr. *apāka-* est tout différent; v. sous *oculus*). Et cette étymologie ne rendrait, en tout cas, pas compte du sens matériel de *opācō*. Donc, étymologie inconneue.

opalus, -*I* m. : opale (Plin., Isid.). Sans doute mot d'emprunt ; le grec a ὄπαλος, qui semble provenir du skr. *úpalah* « pierre ».

opera : v. *opus*.

operiō : v. *aperiō*.

opicus, -*a*, -*um* : autre forme du nom des Osques, cf. gr. Ὀπίκοι et Fest. 204, 28, employé comme terme d'injure, « ignorant, sot ».

opifera n. pl. : v. *ops*.

ōpiliō (*āpiliō*), -*ōnis* m. : 1^e berger ; 2^e sorte d'oiseau, « genus avis », P. F. 207, 11, qui n'est pas autrement connu, peut-être la bergeronnette. Cf. *opunculō*.

Ancien (Plt., Cat.), mais rare ; la variation *ō/ā* est probablement d'origine dialectale.

Sans doute ancien composé dont le premier terme

serait *ouis* (v. *ouis*) et dont le second n'est pas clair. On explique arm. *hoviv* « berger » par **ow-i-pā*, « chanteur de moutons ». Cf. gr. ὀλοπόλος.

opimus, -*a*, -*um* : gras (souvent joint à *adipalīs*, *ablis*, *pinguis*) ; par suite « fertile, riche » : *hostiae opimia*, *praecipue pingues* ; et *opima*, *magnifica et ampla*, F. 202, 22. Ancien (cf. Lex Numa 4, ap. Fest. 204, 13), usuel, classique. Spécialisé dans le groupe *spolia opima*, qui désignait les dépouilles enlevées par un général romain à un général ennemi qu'il avait mis à mort ; cf. Fest. 1, 1.

Dérivés : *opimitās* (rare) ; *opimō*, -*ās* (époque impériale) ; et *Opimius*, nom d'une gens à Rome. Sans rapport avec *Ops*, malgré Festus.

Pas d'étymologie claire ; v. Benveniste, BSL 1955, p. 31, qui rapproche gr. πτημέλη « graisse »?

opīnor (*opeinor* sur un miroir de Préneste, CIL I² 547 v. R. Bloch, Rev. Phil. 1952, p. 181 sqq.), -*āris*, -*ārum*, -*āri* (doublet archaïque *opīnō*, -*ās*) : avoir une opinion, être d'une opinion ; souvent employé en incise, *opīnor*, *ui opīnor* « (comme) c'est mon opinion », οὐ πολὺ δοκεῖ. Les autres formes sont rares. *Opīnor* et substantif correspondant *opīnō*, dans la langue philosophique, traduisent δοξάω, δοξα, que les Grecs proposent à δόκησις, γνώσις, ἐπιστήμη et aux verbes correspondants ; *opīnō* a pris le sens de « croyance » (pour lequel il n'y a pas de mot apparenté à *crēdō*, et que fidēs ne rend pas), souvent avec la nuance accessoire de « croyance imaginaire ou fausse », ainsi Cic., Scarr., *apud homines barbaros opīnō plus ualeat saepe quam re ipsa*; *opīnātus* celui de « imaginaire » : -*a bona, mala*. Synonyme de δόξα, il est aussi devenu synonyme de fāma au sens de « réputation, renommée » ; de là, à basse époque, *opīnātus* au sens de « célèbre, fameux ». Au sens philosophique de *opīnō* se rattachent *opīnābilis*, qui traduit le gr. δοξατός, *opīnātō* = δόξακα, *opīnātor* = δοξατός, tous deux créés par Cicéron, sans doute d'après Platon (sur le sens de *opīnātor* = collecteur de blé pour l'armée), v. les Cod. Iust. et Theod., St Aug. Epist. 268, 1); *opīnōsis* (Tert.). Lucrèce crée *opīnātūs* (4, 465) parce que *opīnātō* n'entre pas dans l'héxamètre. Ancien (Naev., Plt.), classique. M. L. 6073 a *opīnōtus*.

Autres dérivés et composés : *adopīnor* : création de Lucr. 4, 816, pour traduire προδοξάσσω ; *inopīnātūs* (*neopīnātūs* classique, Cic.) « inattendu », sur lequel a été fait sans doute analogiquement *inopīnātūs* (uniquelement dans les historiens, non dans Cic.); *necopīnōs*, *necopīnōs*. Il est difficile de dire si *opīnō* est dérivé de l'adjectif *opīnōs* que supposent les composés *in-* et *nec-**opīnōs* ou si, au contraire, *inopīnātūs*, *necopīnōs* sont refaits d'après *in-* et *neopīnātūs*. L'apparition tardive de *in-* et *nec-**opīnōs*, qui ne sont attestées qu'à partir de Virgile, donnerait à croire que ce sont des formes créées sur *opīnōtūs* d'après le modèle grec δόξα, δόξως. Cf. *anhelus* et *festīnus*.

On a rapproché le groupe de *optiō*, *optāre* : *opīnō*, *opīnātī* seraient dérivés d'un thème en *-yēn-, fait sur **op-*. Mais le sens diverge et la formation serait d'un type sans doute unique en latin (cf., toutefois, *festīnō*). Donc étymologie obscure.

opīō : v. *optiō*.

opīter (ō) : est cuius pater suo uiuo mortuus est, duci uocabulo aut quod obitu patris genitus sit, aut quod eum ob patrem habeat, i. e. pro patre, P. F. 201, 17. Utile seulement comme prénom ; cf. T.-L. 2, 17, 1 et 54, 3. L'orthographe par *o* et la quantité brève de l'*o* (Sil. Ital. 10, 13) excluent que l'on ait ici un composé de *aus* et de *pater*, composé dont la structure serait, du reste, contraire aux règles. Le premier terme de ce composé est donc indéterminé.

opītūlō : v. *ops*

opōret, -*uit*, -*ēre* : impersonnel « il faut », δέτ (comme pour *tibet*, etc., quelques traces de pluriel, e. g. *oportuerint*, Caec.; *oportebant*, Tér., plus fréquentes à basse époque, v. Souter, s. u.). Marqué à l'origine la convenance, le devoir moral plutôt que la nécessité ; c'est ainsi que Cicéron oppose *oportet* « il est bon de, expédient de » à *necessētēt* « il est nécessaire de », *opus* est « il est besoin de » ; e. g. Verr. 2, 4, 39, § 84, tamquam iū fieri non solum oportet, sed etiam necessētēt est; et Att. 13, 25, 1, hoc fieri oportet et *opus est*. Cf. encore Enn. ap. Cic., Tu. 2, 17, 39, qui alteri excūtum parat, | cum scire oportet sibi paratam pestem...parēt (il est bon qu'il sache...). A servi ensuite à exprimer l'idée de devoir, d'obligation, Cic., Or. 22, 74, « oportere » enim perfectionem declarat offici, quo et semper utendum est, et omnibus : « decēto » quasi *autum esse consenteantemque tempori et personae*. Ancien, usuel et classique. Formes romaines rares et douteuses. M. L. 6075. Pas de dérivés. Dans la langue familiale, comme le fr. « devoir », sert à indiquer une probabilité, e. g. Plt., Ru. 568, meas oportet intus hic esse mulieres « Ce doit être... ».

A été expliqué comme issu de **op-uortēt*, de **uortētō* qui s'apparenteraient à *uertiō* (cf. τροπέω, τρέμω et, pour le sens, καθητέω). Mais le latin n'a pas, sans préverb, de verbe pareil à v. sl. *vrūtēti* « tourner », et l'étymologie reste en l'air. Rapproché de *opportūnus* par les Latins, d'où la graphic *oporet* fréquente dans les manuscrits et, inversement, *oportūnus*.

opīrīor : v. *periculum*.

oppīdūm, -*i* n. : 1^e ville fortifiée, place forte ; puis ville, en général, par opposition à *Vrb̄s*, réservé à Rome ; de là *oppīdānūs* (par opposition à *urbānūs*) « provincial » ; cf. Cic., Brut. 69, 242, *oppīdānum et inconditūm genū dicendi*; *oppīdāni* chez les historiens désigne aussi « les habitants d'une place forte assiégée », et par suite les « assiégés » ; 2^e synonyme de *carcerēs* « barrières du cirque », endroit d'où s'élançent les chars ; cf. Varr., L. 5, 153, *in circō primū unde emittuntur equi, nunc dicuntur carceres*, *Naeuīus oppīdūm appellat*; et P. F. 201, 6 sqq. Ancien (Plt., Enn.), usuel et classique.

Dérivés et composés : *oppīdūlō* (Cic., Hor.); *oppīdātūm* (Suét.); *oppīdāneūs* (Cod. Theod.); *inoppīdātūs* (= *abopīdātūs*; tardif et rare).

A la même forme, mais sans rapport de sens immédiatement visible, se rattache :

oppīdō : adverbe de la langue familiale, synonyme renforcé de *multūm* qui appartient surtout à l'époque républicaine et était tombé en désuétude au temps de Quintilien ; cf. I. O. 8, 3, 25. L'abrév. de Festus, P.

F. 201, 9 sqq., en donne une étymologie peut-être populaire : *oppīdō ualde multūm. Ortūm est autem hoc uerbum ex sermone inter se confabulantū, quantum quisque frūgū faceret, utque multitudi significaret, saepe respondebat quantum uel oppīdō satis esset. Hinc in consuetudinem uenit ut diceretur oppīdō pro ualde multūm. Itaque si qui in aliis rebus eo utuntur, ut puta si quis dicat « oppīdō didici, spectauī, ambulauī », errant quia nulli eorum subici potest, uel quod satis est.*

Oppīdō est l'ablatif n. d'un adjectif pris adverbialement, qui rappelle gr. ἔπιτεδον « solidement, fermement ».

Sur la façon dont *oppīdūm* peut se rattacher à *oppīdō* et au substantif indo-européen représenté par skr. *padām* « pas, trace de pas, lieu, place », gr. πέδον « sol, terre », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas », ombr. *perfum*, persom- « trace », on ne peut faire que des hypothèses incertaines. — Le nom de la « citadelle » représenté par skr. *pūr*, lit. *pīlīs*, gr. πόλις (*πόλιτος*) n'est pas attesté hors de ce groupe oriental de l'indo-européen. Le germanique et le celtique ont des dénominations isolées : v. h. a. *burg*, etc., et gaul. *dūnon*. Le lat. *oppīdūm* est aussi propre au latin.

oppīlō, -*ās*, -*āui*, -*ātūm*, -*āre* : boucher (un vase, une porte, etc.); *oppīlātō*. Comme *obtārō*, attesté depuis Caton jusque dans la Vulgate. Demeure dans quelques dialectes romans, dont certaines formes supposent un doublet **appīlātē*, M. L. 6076 (cf. *obtārāe* et *attārāe*). De *pīlō* (v. *pīla*) ou de *pīlūm*?

opportūnūs, -*a*, -*um* : v. *portūnūs*, sous *portus*.

***ops**, *opīs* f. (le nominatif singulier du mot en tant que nom commun n'est pas attesté ; en tant que nom propre, il existe un nominatif *Opīs*, Plt., Ba. 893, *Mīnerua*, *Lato*, *Spes*, *Opīs* (opēs B obs C) *Virtus*, *Venus*; et P. F. 203, 19, *Opīs dicta est coniunctū Saturni*; mais *Opīs* est une formation secondaire comme *bous*, *louis*, *canis*, etc. ; l'ablatif singulier est toujours *ope* dans les textes (*opīd* de l'inscription falisque de Sardaigne, CIL I² 364, est analogue comme *boudi*, *coventionid*; cf. Ernout, *Textes arch.*, n° 62), *Ope*; on ne peut tenir compte de *opi* que Varro emploie à l'appui d'une fausse étymologie : *oppīdūm ob opī dictūm*, L. L. 5, 141, ni de *inopī*, usité par les poètes dactyliques pour éviter le tribranche *inopīpē*, et qui n'est pas plus probant que *memorī*, etc. ; le génitif pluriel est toujours *opūm*).

Le sens est : 1^e abondance ; d'où « ressources, richesses, force », cf. Cic., Att. 14, 14, 5, *omni ope atque opera erit* ; souvent au pluriel collectif dans ce sens : *opēs*, cf. *diuitiae*, *cōpiae*; 2^e aide, assistance (o. ferre, petere, etc.). Personnifié et divinisé dans la déesse *Ops Consīua*, *Opīs*, femme de Saturne, déesse de l'Abondance (sur *ope* toilesai de l'inscription de Duenos, v. Goldmann, *Duenosinschr.*, 109 sqq.); cf. P. F. 203, 18 : *Opīs dicta est coniunctū Saturni, per quam uoluerunt terram significare, quia omnes opes humano generi terra tribuit...*; de là : *Opīlia dicebantur dies festi quibus Opī supplicabatur*, P. F. 201, 3. Cette personification montre que *ops* appartenait d'abord au parler rustique (sabin). La langue a évité le monosyllabe du nominatif ; il en est de même pour le composé *cōps*, cf. plus bas. Les autres cas de *ops* se rencontrent plutôt à l'époque

républicaine ; sous l'Empire, ils sont surtout du vocabulaire poétique, et l'emploi s'en raréfie à mesure que l'on avance. Non roman.

Dérivés et composés : *opulentus* (et plus rarement *opulēns*, refait sur le superlatif *opulentissimus*, d'après *benevolentissimus/benevolēns*, *benevolus*; cf. pour le suffixe *luculentus*, *fraudulentus*, etc.) : riche en, abondant en (avec l'ablatif) ; ou, absolument, « riche, abondant » ; *opulentia* (ni dans Cic., ni dans Cés.) et pl. *opulentiae* = *diuitiae*; *opulentis* (Plt., Cœc.) ; *opulentio* (rare, époque impériale) ; cf. aussi *opulēscō* (-liscō) dans *Furius Antias* ap. Non. 148, 15).

opifer : qui porte secours ; sur *opisphora*, funes quae *cornibus antennae dextra sinistraque tenduntur retrouero*, Isid., Or. 19, 4, 6, v. Sofer, p. 30 et 170, et Rich., s. u. *opiferae*. On a supposé une déformation, par étymologie populaire, de ὄπερα, même sens.

Opigena, épithète de Junon, fille d'*Ops*, interprétée par la croyance populaire en « quae opem gignit » ; cf. P. F. 221, 6, *Opigenam Junonem matronae colebant, quod ferre eam opem in partu laborantibus credebant*.

opiparus (archaïque) : abondant en ressources, richement préparé, abondant ; *opiparē* (joint à *opimē* dans Plt., Ba. 373) ; *opitulus*, -i m. : *O. Iupiter et Optulator dictus est, quasi opis lator*, P. F. 201, 20. De là : *opitulor*, -āris (*opitulō*, Liv. Andr.) : « porter secours », rare et archaïque ; Cicéron l'emploie encore, mais sous l'Empire ne semble plus attesté après Pline ; *opitulatiō* (Arn., Dig., Vulg.) ; *opitulatūs* (Fulg.).

**cōps*, **cōpis* (attesté seulement à l'accusatif, et à l'ablatif singuliers *cōpēm* et *cōpi*) : abondamment fourni de, riche. Rare et archaïque, détrôné par le dérivé de *cōpia*, *cōpiōs*. De **cōps* dérive :

cōpia : abondance, ressource, secours. Passé en irl. *cōb*, *cōip*. Personnifié et divinisé : *cōpia* qui remplace *Ops*, cf. *Cornū Cōpiae* ; au pluriel *cōpiae*, spécialisé dans la langue militaire au sens de « ressources en hommes, forces, troupes » ; *cōpiōs*, *cōpiōs*, *cōpiolae*, *cōpior*, -āris, *cōpiāriūs*, *cōpiōsūs*, tous rares et tardifs.

inops adj. : dépourvu de, sans ressource ; *inopia* : manque ; *i. argēntū* : dénuément, disette ; *inopiōsūs* (Plt., formation plaisante, cf. *iciūniōsūs*, d'après *cōpiōsūs*).

Enfin, à *ops* il faut rattacher la glose *opio* : εὐπορῶ, CGL II 319, 5 ; et l'adjectif : *optimus*, *optimus* (formes isolées *opituma*, CIL VI 1958 [I² 1206] ; *opitumae*, VI 17115, d'après *Opis*) : très bon, le meilleur, excellent. Sert de superlatif à *bonus*. Adverbe : *optimē*, *optimē* « très bien, fort bien ». Usité de tout temps ; non roman.

Dérivés : *optumās* (*optimās*) adj. : qui appartiennent aux *optimī* ; usité surtout au masculin pluriel substantif, *optumātēs*, -iūm, qui correspond au gr. οἰκότοι « le parti aristocratique », « les riches » ; *optimātās* (Mart. Cap.).

Survivance d'un nom d'action radical dont d'autres représentants indirects sont signalés sous *opus*, qui appartiennent à la même racine. Cette racine, qui a été beaucoup employée dans la langue religieuse, désignait l'activité productive. Avec le suffixe complexe *-n-es- qui sert pour indiquer les biens, les profits, le sanskrit a

āpnāh « produits, biens, propriété », hitt. *happina-* « richesse ». On rapproche aussi lit. *apstas* « abondance, provision » ; *apstūs* « riche » ; mais, si le rapprochement est juste, il vaudrait mieux partir du type de *opus*.

**Cōps* et *inops* présentent le second élément sous la forme athématische régulière ; cf. *compos*, etc.

Le superlatif *optumus* rappelle, pour le sens, des formations telles que *bhāgavān* (littéralement « pourvu de richesse ») et *maghāvān* en sanskrit. L'Avesta a, avec une valeur religieuse assez souvent, *savīstō* « le plus utile, le meilleur », en face de *savō* « profit » et de *sūrō* « fort ». L'idée de « le meilleur » a, dans plusieurs langues, une expression indépendante de celle de « bon », ainsi en grec, en slave, en germanique, en celtique.

opsōnium (ob-) , -i n. : provisions de bouche, marché. Emprunt au gr. ὄφωντον ; la graphie *ob-* au lieu de *op-* a été influencée par le préverbier *ob-* (cf. *absinthium* et ἀψινθίον). A *opsōnium* correspond un verbe de formation toute latine *opsōnō* (ou *opsōnō* déponent) qui traduit le gr. ὄφωντον (cf. *ancō* et ἀντέλων). Fréquentatif *obsōnīō* dans Caton, d'après Fest. 220, 15. De *opsōnō* dérivent *opsōnātō*, -tor, -tus, -ūs. Ces termes appartiennent surtout au vocabulaire de la comédie et de la satire. Emploi figuré dans Cic., Tu. 5, 97. Non romans ; mais le v. angl. *a oesne* (avec substitution du préfixe *ab-* à *ob-*).

optiō, -ōnis f. et m. : 1^o faculté ou liberté de choisir ; libre choix ; 2^o dans la langue militaire, au sens concret de « adjudant choisi par le centurion » et, naturellement, le genre masculin ; cf. P. F. 201, 23 : *optio est optatio, sed in re militari optio appellatur is quem decurio aut centurio optat sibi rerum priuatarum ministrum, quo facilius obeat publica officia* ; et F. 216, 23 : *optio qui nunc dicitur, antea appellabatur accensus. Is adiutor dabatur centurioni a tribuno militum. Qui ex eo tempore <quo optare> queru uelint centurionibus permisum est, etiam nomen ex facto sortitus est*. Pour le passage du sens abstrait au concret, cf. *uigiliae*, *opera* et, pour la déclinaison, *centuriō*, *decuriō*. De ce nom dérive *optiōnātūs* « ut decurionatus, pontificatus dicitur, ut Cato... », F. 220, 9.

Dérivés et composés de *optiō* f. : *optiūs* : choisi (rare, époque impériale), sans doute tiré du composé *adoptiūs*, plus ancien (Scipio min.) : *i. uocant hi (tutores) qui ex optione sumuntur*, Gai. Inst. 1, 154 (opposé à *datiūt*) ; *adoptiō* « choix » et, dans la langue du droit, « adoption » ; *adoptiūs*, opposé à *nātūralis*.

Optiō est le substantif verbal d'un verbe **opio* « jo choirissis » non attesté, mais dont une trace paraît subsister dans la glose de P. F. 222, 24, *praedotion* (l. *prae-dopion?*), *praeoptant*. **Opiō* a été remplacé par le fréquentatif :

optō, -ās (*opitor*, Fulg., Peregr. Aeth.) : choisir ; cf. Plt., Ru. 852, *opta ocius* : *rapi te... mavis an trahi* ; sens ancien, repris par la langue de la poésie impériale ; et dans l'usage courant et classique : « choisir dans son esprit, souhaiter » ; *optatiō* (Cic.), -tor, -tus, -ūs (tardifs) ; *optabilis* et *inoptabilis* ; *inoptatūs* ; *optatiūs* (terme de grammaire, scil. *modus* = ἡ εὐχετήρη γράμματα), v. irl. *optauī* (savant) ; *adop̄tā*, qui a pris un sens technique dans la langue du droit « adopter » ; *adoptiōtō*, -tor,

ocius ; *cooptō* (*cōptō*) « choisir, élire par cooptation » ; *cooptatiō* ; *exoptō* « souhaiter vivement » ; *praecoptō* (synonyme de *mālō*, fréquent et classique, non cicéronien) ; *red-optō* (Tert.).

Opârē, bien qu'usité de tout temps, est peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 6077.

On rapproche ombr. *u p e t u* « dēligitō, optatō » et *oper-* *lecti* , osq. *u f t e i s* « uoluntatis » (cf. toutefois, De Voto, T. E. 351, et Vetter, Hdb. 204 et 43). Le rapprochement proposé avec tch. *japati* « observé », v. sl. *ne-pis-apnū* « inopinément » est trop isolé pour inspirer confiance. — A cause du vocalisme *e*, qui indique un ancien présent athématische, on peut penser à rapprocher hitt. *epmi* « je sais », où serait conservé le vocalisme *e* (et arm. *unim* « je possède, j'ai ?»). L'a. de lat. *apō* serait un *a* ajouté à l'initiale et n'indiquerait pas un ancien vocalisme ; du reste, le latin a *co-ēpi*, avec le vocalisme *ē* (v. *apiō* et *coēpi*). Simple hypothèse.

optumus (*opti*-) ; *opulēns*, -lēntus : v. *ops*.

opus, -i f. : érable montagnard (Colum. 5, 7, 1) ou viorne obier, appelé aussi *rumpōtinus* d'après Pline. Attesté depuis Varro, R. R. 1, 8, 3 qui attribue le mot aux *Mediolanenses* : *ut M. faciunt in arboribus quas vocant opulos* ; cf. Plin., H. N. 14, 12. Peut-être celtique (cf. *ebulus*). Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6078 (cf. aussi all. *Affolder* « Ahorn ») et Pedrotti-Bertoldi, *Nomi dialettali*, p. 4. Rapproché de ἀπελλόν· ἀπέρος par Cuny, MSL 19, 213 ; v., toutefois, *pōpulus*.

**opunculō* : *quod opilionis genus cantus imitantur*, P. F. 207, 12. Sans autre exemple. Lire *opiunculō* (Lindsay)?

opus, -eris n. : travail, ouvrage, surtout au sens concret de « produit du travail, œuvre (gr. ἔργον) » ; cf. *opus facere* « faire un travail », *opera* « les travaux », *opifex*, etc. Le terme général se spécialise dans les langues techniques ; se dit notamment du travail des champs (à côté de *labor*) ; des « ouvrages » de défense dans la langue militaire ; des « ouvrages » d'un auteur, des « œuvres » d'un artiste ; des « bonnes œuvres », *bona opera* traduisent καλὰ ἔργα, dans la langue de l'Église. Quelquefois s'emploie dans la langue familiale avec un sens affaibli, voisin de *rēs* (cf. *facinus*, *negōtium*). A servi aussi à former des locutions adverbiales : *magn(ō) opere*, *tant(ō) opere*, *quant(ō) opere*, *nimi(ō) opere*, qui ne sont que des renforcements de *multum*, *tantum*, *quam-um*, *nimum*.

Un emploi spécial de *opus* est dans la locution *opus* est suivie de l'ablatif-instrumental de la chose dont on a besoin et du datif de la personne intéressée : *mihi opus est aliquā rē* « il y a du travail, il y a affaire pour moi avec quelque chose », d'où « j'ai besoin de quelque chose », cf. le fr. « besoin » et « besogne ». Pour la différence entre *opus esse* et *indigēre* ou *necessē esse*, v. Cat. ap. Sén., ad Luc. 9, 28 ; Sén., ad Luc. 9, 12. Quand le complément de *opus esse* était un verbe, il était à l'ablatif du supin ou du participe passé neutre : *maturato opus est*, *quod scitu opus est*, constructions qu'on trouve encore dans Cicéron. Mais des influences analogiques se sont exercées et, d'autre part, la tendance du latin à

substituer la tournure personnelle à l'impersonnel aagi également sur *opus esse* : de là des constructions comme : *materiam, et quae opus sunt, dominus praestabit*, Cat., Agr. 14, 3 ; ou comme *puero opus cibum*, Plt., Tru. 902 ; *ad consilium pensandum temporis opus esse*, T.-L. 22, 51, où le génitif a été introduit analogiquement d'après les verbes du type *egēo*, indiqué par exemple ; chez Columelle 9, 1, 5, on voit apparaître *opus habeō* que blâme le grammairien Diomède, GLK I 316, 32 sqq., *ut Graeci dicunt χρεῖα... nos non dicimus opus habeō, sed opus est mihi*. Cet emploi de *opus* dans le sens de « besoin » a subsisté dans quelques langues romanes, cf. M. L. 6079, tandis que *opera* subsistait avec le sens de « œuvre ». A *opus* neutre concret correspond, en effet, un féminin désignant le « travail » au sens abstrait, qui n'est sans doute que le pluriel collectif de *opus*, devenu féminin :

opera, -ae f. : activité du travailleur (souvent joint à *cūra*, *studium*, opposé à *otium*) : cf. *operam dare*, *praeberē* « donner ses soins, son travail à, s'occuper de » ; *dedita operā* « en y donnant toutes ses soins », c'est-à-dire « à dessein » ; *operā* « par expérience » ; *operae pretium est* « il y a prix pour le travail », c'est-à-dire « il y a intérêt à ». La différence entre *opus* et *opera* a été bien sentie des Latins ; cf. CGL V 36, 5 (Plac.) : *opera et operam, opera sunt artes singulorum et (id est, Deuerling) artificum, operam uero adiutorium esse cognoscimus*. — *Operā* peut s'employer aussi dans le sens concret. Il désigne alors : 1^o dans la langue rustique, une journée de travail, cf. Varr., R. R. 1, 18, 2, *quaternis operis singula iugera (confodere)* ; 2^o un journalier, un travailleur (surtout au pluriel) ; cf. Col. 3, 21, 10, *plures operas conducere*. Cf. le double sens du fr. « manœuvre » (mais avec un changement de genre). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6070. Celtique : irl. *opair* et *opred* « opératus », britt. *ober*.

Dérivés et composés : 1^o de *opus* :

opusculum : petit ouvrage ; et surtout « petit ouvrage littéraire, opuscule ».

opifex c. (fait sur *opus*, comme *mānūfex*, *homīcida*, *uolnīfex*, etc.) : ouvrier, artisan ; d'où *opifex*, CGL II 476, 46 ; *opificium* (Varr., Apul.). Contracté en *officium* (v. ce mot), a pris une acceptation spéciale et s'est détaché de *opus* ; *officina* (*opificina* dans Plt., Mi. 880) : atelier, fabrique. Terme général, susceptible d'exceptions plus précises dans des langues techniques, ainsi : 1^o poulailler, volière (= δρυθών, αυιάριον) ; 2^o forge (cf. *fabrica*), cf. ital. *fucina*, M. L. 6045 ; 3^o atelier où l'on fabriquait la monnaie ; de là, à l'époque impériale, *officinātō*, -trix. Détaché de *officium* à mesure que celui-ci a développé son sens moral.

2^o de *opera* : *opella* : petit travail (rare, poétique) ; *operōs* : laborieux (sens actif et passif « travail laborieux » et « homme laborieux »), cf. gr. ἔργωδης ; *operōsūs* (Tert.) ; *operātius* : relatif au travail ; subst. *operātius*, -a : ouvrier, ouvrière, M. L. 6072.

A *opus* comme à *opera* peut se rattacher le dénomitatif : *operor*, -āris (et *operō*, -ās, attesté à basse époque et conservé dans les langues romanes, M. L. 6071) : travailler, accomplir un travail ; et spécialement « accomplir une cérémonie religieuse », c'est-à-dire la tâche

que réclament les dieux : *operari est deos religiose et cum summa ueneratione sacrificii litare*, dit Non. 523, 8, qui cite, entre autres, Vg., G. 1, 339, *sacra refer Cereri, laetus operatus in herbis* (cf. Properce, 1, 33, 2) ; sens conservé encore dans la Peregr. Aeth. 15, 2 et qui apparaît aussi dans l'emprunt v. h. a. *opfarōn* « sacrifier ». Cf. *epulā*. Il est à remarquer que le dérivé *operor* (et aussi *operatiō*, cf. *operatiōnēs dēnicālēs*) a conservé l'ancien sens religieux qui est dans skr. *āpah* et ne se trouve plus dans *opus* ni dans *opera*.

Dérivés tardifs : *operātor*, -*trix*, -*tōrius*, -*tiuus*, -*tiō* (langue de l'Église) ; *cooperatiō*, -*tor*. Cf. aussi *inoperō* (Itala = ἐνεργοῦμαι) et *inoperō*, et M. L. 190, **adoperāre* ; 2152, **conoperāre* ; 3025, **exoperāre* > ital. *scioperare* ; et *inoperatūs*. Le germanique a emprunté *operāri* (v. plus haut) et *operārius* : m. franc. *opperer*.

Le mot *opus*, apparenté au nom d'action *ops*, *opis*, se retrouve dans skr. *āpah* (gén. *āpasah*) « œuvre ». Le vocalisme latin *o* vient du nom radical *op-*. Pareille action s'observe en védique, où existe *āpah* « action religieuse, sacrifice », avec la voyelle longue attestée par v. h. a. *uoba* « fête », *uoban* « exercer » (et m. h. a. *uobo* « agriculture »). Le vocalisme *e* figure dans lat. *epulā* ; v. ce mot. Le germanique a de plus v. isl. *afl* « force », *afla* « préparer, gagner », etc., et *efna* « accomplir », *efni* « matériel à employer ». Un dénominal semblable à *operāri* se retrouve en osque et en ombrien : osq. *úpsannam* « operandām », pf. 3 sg. *upsed*, 3 p. pl. *upsannam* ; ombr. impér. *osatu* « operātor », part. *oseto* « operātā » (osq. *upsatuh* « operālī ») ; cf. pélign. *upsaseter* « operārētū » (passif).

ōra, -ae f. : *orae extremae partes terrarum*, i. e. *mari-timae dicuntur, unde et vestimentorum extremae partes, quae quidem et primae dici possunt. Caeclius in Aethrione usus est pro initio rei, cum uit (3) : « oram reperire nullam, quam expediām, queo », Fest. 196, 31 ; bord (d'un vase, d'une blessure, d'un vêtement, etc.) ; spécialement « bord de la mer » (*litus, ripa*) ; et aussi « zone, région » ; cf. Enn. A. 114, *luminis oras* « les bords de la lumière », c'est-à-dire la région où aborde le nouveau-né au sortir des ténèbres. Attesté de tout temps. Les représentants romans remontent à *ōra* et *ōrum*. M. L. 6080. Celtique : irl. *or*.*

Dérivé : *ōriārius* : côtier (technique, Pline).

Le sens de « bord d'un vêtement » a dû s'exprimer aussi par un diminutif **ōrula*, avec un dénominalis **ōrulā* que supposent les formes romaines du type « ourler » (panroman, sauf roumain). M. L. 6108 ; B. W. s. u.

L'adverbe *cōram*, qu'on ne peut séparer ni de *ōs* ni de *ōra*, indique que, malgré la forte déivation de sens, *ōra* doit être un dérivé de *ōs* : v. ce mot.

ōra, -ae f. : câble. Peut-être est-ce le même mot que *ōra* « rivage » employé dans la langue nautique avec le sens technique de « câble qui attache le vaisseau au rivage », par opposition à *ancorāle* « câble de l'ancre » ; cf. T.-L. 22, 19, 10 ; 28, 36, 11 ; Quint. 4, 2, 41. V. Niedermann, dans Glotta 19, 5 sqq.

ōriārium : v. *ōs*.

ōrāta : v. *aurum*.

orbis, -is m. (ablatif ancien *orbi*; nominatif récent

orbs (d'après *urbs?*), Venant. Fort., Carm. 8, 5) : rond, cercle (plat ou creux, par opposition à *globus*) ; spécialisé dans différentes acceptations : *orbis terrae, terrōrum* « cercle des terres, terre » ; dans la langue militaire, *or-bem facere* « former le cercle » ; dans la langue astronomique, « cercle du Zodiaque » ; *o. lacteus* « voie lactée » ; orbite, roue, disque ; poisson lune, etc. Ancien, usuel, M. L. 6083.

Dérivés : *orbitus* (rare) : en forme de roue ; *orbita* f. : 1^o trace de roue, ornière (cf. *orbitōsus* « plein d'ornières »), *exorbitare* « dévier de la route tracée » ; puis « trace » en général ; 2^o course, orbite (de la lune). M. L. 6084, *ōrbita* (avec *ō*!, ou plutôt *o* fermé ?) ; B. W. *ornière*.

orbiculus : roulette, poulie, M. L. 6082 ; *orbicularis* « cyclamen » (Marc., Ps.-Ap.) et « envie, orgelet », d'après gr. πτερόγυνον ; *orbiculatus* ; *orbiculus* (Gloss.). Cf. peut-être aussi *orbicalus*, *urbicalus* « panaris » (Orib. ; cf. A. Thomas, Mél. Havet, 520).

On a souvent rapproché gr. ἔρέφω « je couvre », ὄροφος « roseau (couvrant une maison) », δροφή « toit ». Mais ni la forme de la racine, qui est **rebh-* pour le mot grec, ni le sens ne recommandent ce rapprochement. Étymologie obscure.

Ombr. *urfeta*, qu'on traduit par *orbita*, T. E. II b 23, doit désigner un objet de forme circulaire (cf. *orbes aenei* dans T.-L. 8, 20, 8) tenu en main dans une cérémonie religieuse.

ōrbus, -a, -um : « privé de » (déjà dans Enn., Plt.) ; et spécialement « privé de ses parents, orphelin, orpheline » ou « privé de ses enfants » ; cf. P. F. 195, 9, *orba est quae patrem aut filios quasi lumen omisi* ; quelquefois *orba* s'emploie avec le sens de « veuve ». Les dérivés et composés ont également le double sens : *orbūtas*, *orbūtō* (archaïque) ; *orbō*, -ās et ses dérivés ; *orbīfō* (Accius) ; *orbefaciō* (Gloss.) ; *Orbōna*. Ancien, usuel, classique.

On trouve dans Ov., M. 3, 518, *orbus lumine*, dans Pline 7, 124, *orbitas luminis* « perte d'un œil ». *Orbus* a été employé absolument dans le sens de « privé de la lumière, privé de ses yeux », comme le grec moderne πτρός ; cf. la glose de Festus citée plus haut, Apul., Met. 5, 9, 2, *exorbāre*, Act. Petr. 20, p. 67, 15, et les gloses du type *orbis* : πτρός, δραπάνος, τυφλός. Le rapprochement de *orbis* au sens de « orbite, œil » (cf. Vg. Ae. 12, 670, *ardentes oculorum orbes ad moenia torsū* ; Ov., Am. 1, 8, 16, *geminō lumen ab orbe uenit*) a pu jouer un rôle dans cette spécialisation. C'est avec le sens de « aveugle » que *orbis* est demeuré dans les langues romanes ; cf. M. L. 6086, *orbis* ; B. W. *orvet* ; M. L. 3026, *exorbāre*, tandis que le sens de « orphelin » était assuré par le représentant de *orphanus*, emprunt au gr. δρφανός, attesté dans la langue de l'Église (M. L. 6105). V. Löftedt, Syntactica, II, p. 374 sqq.

Cf. arm. *orb* (gén. *orboy*) « orphelin » et gr. δρφός (dans δρφούσται. ἐντρόπου δρφανώ, Hés., etc.), d'où le dérivé δρφανός « vide, dénué de » et « orphelin » !

Got. *arbi*, irl. *orbe* (si toutefois le mot germanique n'est pas emprunté au celtique) « héritage » présentent un développement de sens comparable à celui de *hērēs*. Les deux mots, à l'origine, signifiaient « privé » (de son père). Une différenciation s'est opérée en latin. Le dé-

rivé *hērēs* de la racine **ghēr-* a pris le sens de « héritage », tandis que *orbis* a gardé le sens de « orphelin ». L'allemand *Arbeit* appartient aussi à cette famille.

orca, -ae f. : *genus marinae beluae maximum, ad cuius similitudinem uasa ficaria dicuntur; sunt enim teretes atque uniformi specie*, P. F. 195, 4 : 1^o orque, épaulard (cf. Plin. 9, 12) ; 2^o vase à gros ventre, tonne (à vin, à poisson salé) ; cornet à dés (Pompon.). Sert aussi de surnom. M. L. 6087, *ōrca*. En germanique : v. angl. *orc* « Krug » ; néerl. *orck* « bélua maritima ».

Dérivés : *orcula* (Caton), *orcularis*, qui se rattache au second sens.

Contamination de deux mots différents à l'origine : *orca* « baleine », qui remonte à ὄρυχα, accusatif de grec ὄρυξ, sans doute par un intermédiaire étrusque (comme *sporta* en face de σπύριδα), a été rapproché par l'étymologie populaire de *orca*, emprunté à gr. ὄρχη « pot de terre où l'on met des poissons salés », à moins que *orca*, ὄρχη ne proviennent tous deux d'une langue méditerranéenne. Cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 248 ; et Bertoldi, *Quest. di metod.*, 290. Le latin a, d'autre part, *orec*, évidemment de même origine ; cf. aussi *urna*.

Orcus, -i m. (ancien *Vragus* d'après Verrius Flaccus ap. Fest. 222, 6 ; 1. *Vrgus* avec Fulv. Urs.) ; nom d'une divinité infernale ; « les enfers » eux-mêmes et « la mort » ; Ancien (Naev., Plt.). M. L. 6088 ; fr. *ogre*, v. angl. *orc*.

Dérivé : *orcīnus*, adjectif employé dans la langue du droit : *orcīnī libertū* « affranchis par testament après la mort de leur maître » ; d'où *Orcīnātus* (Mart.). Étymologie inconnue. Étrusque, d'après Heurgon, *Hommages Niedermann*, p. 168 sqq. | Sur *orcībēta*, v. *bēta*.

ōrdō, -iris, **ōrsus** sum (ōrditus sum, Sid., Vulg.), -ī : ourdir [une trame], commencer à tisser ; puis, par extension, « commencer, entreprendre » ; en particulier « commencer à parler ». Le sens de « commencer » a dû se développer par un rapprochement de *orīo* et de *ōrdō*. Des confusions ont eu lieu entre les deux verbes ; cf. *aborior*, *abortus*, *adortus*, s. u. *orīo* et la glose *ortus est* : *ingressus est*, CGL IV 372, 52, qui se rapporte plutôt à *ōrsus*. Ancien, usuel. Panroman, dans le sens technique de « ourdir ». M. L. 6093, *ordīre*.

« Le sens spécial « ourdir » en parlant d'une trame est le sens primitif. Pline 11, 24 (80), *Araneus orditū telas*. *Ordīri retia*. Les composés *exōrdīo* « monter une trame » et *redōrdīo* « dévier » présentent une acception empruntée au même ordre d'idées. Cic., Or. 2, 23, *Petere, Antoni, quod exorsus es*. Plaute, Ps. 399, *Neque exordīo primū unde occipias habes | Neque ad detexundam telam certos terminos*. De l'idée de placer les fils sur le métier on est passé à l'acception générale « commencer », par une de ces extensions de sens dont toutes les professions et tous les travaux manuels ont fourni des spécimens au langage. V., par exemple, *recidītūs*, *estimātūs*, *praetextūs*. Nous disons de même remettre sur le métier pour recommencer. — Une parenté entre *ōrdō* « l'ordre, la rangée » et *ōrdō* est possible. Il est intéressant que le sens spécial « ourdir » est le seul qui ait survécu en français » (Bréal-Bailly).

Dérivés et composés : *ōrsa*, -ōrum n. subst. de l'adj. *ōrsus* (rare et poétique) : commencements, entreprises ; en particulier dans Virgile « paroles, discours » (d'après *sermōnēs serere, cōserere, texere*, etc.) ; *ōrsus*, -ōs (rare, poétique) ; *ōrsōrius* (bas latin) ; *exōrdīo* ; *exōrsa*, -ōrum (poétique) ; *exōrsus*, -ōs (Cic., De imp. Pomp. 4, 11) ; *exōrdīum* : commencement d'une trame, cf. Quint. 5, 10, 71, et Fest. 200, 4 ; puis « commencement, exorde » (sous l'influence de *exōrīo*) ; *ōrīdīum*, usité surtout au pluriel *ōrīdīa*, décomposé en ses éléments par Lucr. 4, 28 ; *ōrdīa prima* : premiers commencements ; d'où à basse époque *ōrīdīalīs*, -īter ; *redōrdīo* (seulement dans Plin., avec le sens technique, *redōrdīi filia rursusque texere*). Tardif : *ōrdītūra* : structure (Ven. Fort.).

Le rapprochement avec les gloses d'Hésychius ὄρδημα · ἡ τολυπή τῶν ἑπτῶν et δρόδον · τὸν χτυνωλέον n'est pas satisfaisant pour le sens, même en ce qui concerne *ōrdō*. Le fait que *ōrdō* et *ōrnō* pourraient être parents de *ōrdō* le rend invraisemblable. Le sens de *ōrdō*, *ōrnō* indique un rapprochement avec la racine de *artus*, *armus* et de *ritus* ; mais le détail des formes n'est pas expliqué par là. Cette étymologie, quoique vague, rend compte du sens de *ōrdō* : il y aurait eu spécialisation dans une langue technique.

ōrdō, -inis (avec *ō*, c'est-à-dire *o* fermé attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *urdd*) m. : d'abord « ordre [des fils dans la trame] », cf. *series* ; et, dans la langue commune, « rang, rangée [sens abstrait et concret : *trēs ōrdīnes lapidūm*], alignement, ordre » : *in ōrdīnem*, *extrā ōrdīnem*, *ōrdīne*, etc. A pris ensuite dans diverses langues techniques des acceptations spéciales, notamment dans la langue du droit public, où *ōrdō* désigne la classe à laquelle appartient un citoyen, le « rang » : *ōrdō senātōrius*, *equester*, *plēbeius*, dans la langue religieuse : *ōrdō sacerdotūm*, *haruspīcum* (sens conservé dans la langue de l'Église, *ordines sacerdotūm* et *leuitarūm*, Vulg. 2, Esdr. 13, 20 ; cf. fr. « les ordres ») ; dans la langue militaire, « poste, rang, ordre de bataille » (cf. gr. τάξις) ; par suite, en vertu d'expressions comme *centūrio primī ōrdīnis*, *ōrdīnēs dūcere*, *ōrdō* arrive à désigner un commandement, *ōrdīnēs dūcūre*, *adimere*, et même celui qui l'exerce : *tribunīs militūm primīs ūndū ōrdīnibus convocāre*, Cés., B. G. 6, 7, 8. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6094. Celtique : irl. *ord*, britt. *urdd* ; germanique : v. h. a. *ordina*, *ōrdīnō* « Orden, ordnen ».

Il est à noter que *ōrdō* n'a pas le sens de « mettre en rang », mais de « commencer ». Le dérivé de *ōrdō* qui signifie « mettre en ordre », c'est *ōrdīnō* ; et les Latins ne sentaient pas une parenté entre *ōrdō* et *ōrdō*, ni entre *ōrdō* et *ōrnō*.

Dérivés : *ōrdīnālis*, terme de grammaire, *ōrdīnāle nōmen* (= τακτικός) ; *ōrdīnārius* (non dans Cic., ni dans Cés.) : conforme à l'ordre, ordinaire, régulier, usuel. Souvent employé par les langues techniques dans des acceptations spéciales : *ōrdīnāriū cōsulēs* (par opposition à *suffectū*) ; -*oleum* (par opposition à *cibātūm oleum*) ; -*ōrātiō* (opposé à *breuiātūm* ou *summātūm*), etc. ; subst. *ōrdīnārius* m. : 1^o (esclave) surveillant qui donne des ordres ; 2^o centurion de la première cohorte ; 3^o gladiateur dressé selon les règles (opposé au *cateruātūs*). Cf. aussi Fest. 198, 9 : *ōrdī-*

*narium hominem Oppius ait dici solitum scurram et improbum, qui assidue in litibus moraretur: ob eamque causam in ordine staret aedemnum praetorem. At Aelius Stilo, qui minime ordine uiueret... (Cato) in ea oratione quam scribit de suis uirtutibus contre Thermum (2): « Quid mihi fuerit, si non ego stipendia [in ordine] omnia ordinarii meruisse semper? » Sunt quidam etiam qui manipularem, ... quia infimi sit ordinis, appellatum credant ordinarium. A ḍordinārius s'oppose extraordīnārius (classique), créé d'après extrā ordinem. ḍordinō, -ās : 1^e mettre en ordre, ordonner ; spécialement « écrire l'histoire de » (= συντάττειν); 2^e à l'époque impériale : mettre l'ordre dans ; par suite, gouverner : o. prūinciam; disposer de, répartir : o. magistratūs ; dans la langue de l'Église, ordonner, prescrire ». Cf. gr. διατάσσω. Dérivés : ḍordinātus, -ēs; ḍordinātūm (classique); ḍordinātiō (= τάξις, cf. Vitr. 1, 2; mot d'époque impériale), -tor, -trix, -tiūs et inordinātūs (= ἀτάξιος, etc.). Usuel dans la prose et classique. M. L. 6090, ḍordināre, et 6091-6092, *ordīnāre, *ordīnūm; adordīnāre, M. L. 192.*

V. ḍordīor. Ordīnō a dû être refait secondairement, lorsque le rapport entre ḍordō et ḍornō eut cessé d'apparaître.

ōrēae : v. ḍos, ḍoris.

organum, -ī n. (*organus*, tardif) : emprunt au gr. ὄργανον « instrument, mécanique ». Surtout employé sous l'Empire (Vitr., Colum., etc.); o. *hydraulica*, Suét., Ner. 41 ; spécialisé à basse époque dans le sens d'« orgue », M. L. 6097. Celtique : irl. *organ*, britt. *orian*; germanique : v. h. a. *organa*, *orgina*, etc. Cf. aussi M. L. 6096, *organūm.

Dérivés : *organārius*, -nizō, -nūlūm (tardifs).

ōrichaleum, -ī n. : v. *aurum*.

ōričla, ōričlāria, ōričilla : v. *auris*.

ōridia : forme vulgaire de ḍovča (Apic.).

ōriga : v. *auriga*.

ōriganum, -ī n. (*origanus*) : origan. Emprunt au gr. ὄργανον ; le dérivé ḍiganūtus (-ūm uīnum) est dans Caton, Agr. 127, 2. Demeuré partiellement en roman. M. L. 6099.

ōrior, -īris, ortus sum, orīri (on trouve aussi des formes de la 3^e conjugaison orēris, orēre, ortur; oreretur, orerentur ; souvent c'est la métrique qui décide du choix) ; le participe futur est orītūrūs [cf. morītūrūs] malgré ortus) : se lever ; cf. Vel. Long., GLK VII 74, 19 : orīri apud antiquos surgere frequenter significat, ut apparet ex eo quod dicitur : *oriens consul magistrum populi dicat, quod est surgens*; et T.-L. 8, 23, 15, *consul oriens* (usité surtout en parlant des astres, d'où oriēns s'opposant à occidēns) ; s'élançer hors de, sourdre, puis « naître, tirer son origine de »; ortus = né, issu de ; oriundus (surtout archaïque, encore dans T.-L. et Col.). Ancien, usuel et classique. A subi, toutefois, la concurrence de surgo, qui seul a survécu dans les langues romanes.

Dérivés et composés : orīgō : source (*origō fon-*

tium), origine ; par suite, surtout dans la langue poétique, « race » ; et même, appliqué à des personnes, « ancêtre, fondateur », cf. Vg., Ae. 12, 166, *Aeneas Stilo*, qui minime ordine uiueret... (Cato) in ea oratione quam scribit de suis uirtutibus contre Thermum (2) : « Quid mihi fuerit, si non ego stipendia [in ordine] omnia ordinarii meruisse semper? » Sunt quidam etiam qui manipularem, ... quia infimi sit ordinis, appellatum credant ordinarium. A ḍordinārius s'oppose extraordīnārius (classique), créé d'après extrā ordinem. ḍordinō, -ās : 1^e mettre en ordre, ordonner ; spécialement « écrire l'histoire de » (= συντάττειν); 2^e à l'époque impériale : mettre l'ordre dans ; par suite, gouverner : o. prūinciam; disposer de, répartir : o. magistratūs ; dans la langue de l'Église, ordonner, prescrire ». Cf. gr. διατάσσω. Dérivés : ḍordinātus, -ēs; ḍordinātūm (classique); ḍordinātiō (= τάξις, cf. Vitr. 1, 2; mot d'époque impériale), -tor, -trix, -tiūs et inordinātūs (= ἀτάξιος, etc.). Usuel dans la prose et classique. M. L. 6090, ḍordināre, et 6091-6092, *ordīnāre, *ordīnūm; adordīnāre, M. L. 192.

V. ḍordīor. Ordīnō a dû être refait secondairement, lorsque le rapport entre ḍordō et ḍornō eut cessé d'apparaître.

De Oriēns « l'Orient », substantivé : *orientālis* (époque impériale) ; cf. gr. Ἀσσύριος, -λαχός. Irl. *orians*.

abōrīor : 1^e mourir, disparaître ; 2^e avorter (sens rare et blâmé par les grammairiens, cf. Don., Hec. 398 : non est latinum « aborsa est » sed « abortum fecit »; et Non. 71, 21); *abortus*, -ās m. (bas latin *aborsus*, par suite d'une confusion entre *orior* et ḍabortō, cf. *aborsa* est dans la glose de Donat citée plus haut et *abortiō*, -soriūs) : 1^e avortement ; 2^e fétus. Dénominatif : *abortiō*, -ās déjà dans Varr., R. R. 2, 14, et qui ne reparait plus qu'à très basse époque ; M. L. 37; *abortiūs*; *abortiō*, -ās (Itala), M. L. 38; *abortiō*, -ānis (Plt., Tru. 201); *abortiūm* (St Jér.) : avortement ; *aborsor*, -ēris : inchoatif employé par Lucrèce en parlant de la lune qui déroule graduellement. Suffixe d'inchoatif d'après *nascor*?

adōrīor (*aggregimur de longinquo; adorimur ex insidiis et ex proximo; nam adoriri est quasi ad aliquem oriri, i. e. exsurgere*, Don., Ad. 3, 3, 50) : s'attaquer à, aborder (sens propre et figuré) ; commencer. Tite-Live emploie fréquemment l'expression *oppugnare adorūs*, cf. 22, 9, 2; 24, 41, 8; 28, 3, 6. Le participe est *adorūs*, mais à partir d'Aulu-Gelle apparaît *aborsus*, qui s'explique comme *aborsus*. M. L. 194, *adorta*.

coōrīor : se lever, surgir (aspect déterminé ; se dit souvent de phénomènes naturels dont l'apparition est brusque : *uentus, tempestas, nimbi*; de soldats qui attaquent, etc.); *exōrīor* : se lever, surgir de ; naître de ; *exōrīor*, -ās : lever ; *exōrtiūs*; **exorta*, M. L. 3027; *obōrīor* : se lever devant ; *subōrīor* (rare) : jaillir par dessous.

Ortus a un correspondant exact dans ombr. *orto*, *ortum* « *ortum* », *urtas* « *ortae*, *surgentēs* », etc.

Le présent lat. *orīor* est une forme à suffixe de présent faite sur un aoriste attesté par hom. ḍorō, ḍorōμενος, où apparaît le vocalisme de timbre o, en face de ḍērō¹ ḍōrīθōn, ḍērō² ḍōrīθōn, etc. (Hés.), et par hitt. *ari-* « se lever », véd. ḍrta « il s'est élevé », arānd, etc. Le *or-* de *ortus* est ambigu, pouvant se rapprocher également du type ancien attesté par skr. *rīd* et du type secondaire de gr. ḍōtōs. L'i de *orīgō* a son pendant dans le groupe grec de ḍōtōs (lesb. ḍōtōn) « je remue, je soulève » et dans arm. *ari* « lève-toi », *yarey* « je suis levé » (où figure l'i de *orītūr*, etc.) en fais du présent *y-ārēm* « je me lève ». — Mais les formes élargissement -u- du type de gr. ḍōsōs, ḍōvuyax, etc., ne sont pas représentées en latin.

ōrīnō (ō fermé, attesté par les langues romanes, cf. M. L. s. u., et par l'emprunt gallois *add-urn* « ornement ») : -ās, -āu, -ālūm, -ārē : apprêter ; arranger, équiper, garnir, ḍōrnā nāūs, conūtūm, prōvīciās; sē ḍōrnā ornatūr ferro (miles), dit Ennius. Par suite « embelli-

orner », le sens de « équiper » restant réservé à *instruō*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6103. Irl. *ornighim*, *ornaid*.

Dérivés et composés : ḍōrnātūs, -ās m. : sens abstrait et concret « apprêt, équipement, harnais » et « ornement »; ḍōrnātō, -tor, -triz (époque impériale); ḍōrnātūr « garniture de robe » (tardif); ḍōrnāmentū, -āriūs; inōrīnātūs (= ḍōsōmptōc); adōrnō : même sens que ḍornō, M. L. 193; gall. *addurn* « ornement »; exōrnō : inōrīnātūs (Tert.); perōrnātūs (Cic.); perōrnō (Tac.); subōrnō : équiper, préparer en secret ; puis « suborné », conservé en espagnol, cf. M. L. 8387. — V. ḍordō et ḍordīor.

ōrnūs, -ī f. : orne, ou frêne à la manne. M. L. 6104. Adjectif : *orneus* (Col.).

Ancien nom d'arbre ; thème racine *ōs- attesté par des dérangements divers : v. sl. *jasen* (r. *jásen*, s. *jásen*), lit. *ūsēs* (gén. *ūsēs*) « frêne », gall. *ornen* « frêne » (supposant *osnā) et, avec un autre suffixe, v. isl. *askr* « frêne » et arm. *haci* « frêne » (l'a fait difficulté). Puisque, dès lors, lat. r représente ici -s-, il faut admettre qu'une voyelle s'est annuie entre r et n, comme entre l et n dans ulna.

ōrō, ḍōrās, -āuī (fut. ḍōrāssis dans Plt., Ep. 728), -ātūm, -ārē : prononcer une formule rituelle, une prière, un plaidoyer. Terme de la langue religieuse et juridique : *ante antiquos dixisse pro agere testimonio sunt [quod] et oratores, et i qui nunc quidem legati, tunc uero oratores, quod rei publicae mandata pars agebant*, Fest. 218, 6; cf. rē inōrītātā « sans avoir pu plaider la cause » (Enn., Cic.). ḍōrā deōs, c'est adresser une prière aux dieux : *multa deos orans*, Vg., Ae. 9, 24. Dans la langue du droit, ḍōrā le sens de « plaider une cause », soit absolument : *ars ḍrandi*, etc., soit avec un complément : *ō. litem, causam*, et par là s'est rapproché de *rogāre*. Usité de tout temps. Le sens de « prier », qui est le plus fréquent dans la latinité, est aussi celui qui s'est maintenu dans les langues romaines ; cf. M. L. 6081. Panroman ; cf., toutefois, *precāri*. En celtique : irl. *or*, *oraim* « ḍōrō », iri. et britt. *orōt*, *arawd* « ḍōrātō », irl. *airecal*, *airicul* « ḍōrāculūm », britt. *arawd* « ḍōrātō », mots savants. Les deux sens « prier » et « plaider » se retrouvent dans les dérivés et composés de ḍōrā :

ōrātō : langage, et spécialement « langage préparé, élégance, style » (par opposition à *sermo*, qui est le langage sans art), et par suite « discours, plaidoyer » ; cf. Cic., Or. 19, 64; d'où, spécialement, « prose » ; et *in patem et in oratione*, dit Cic., Or. 21, 70. Le sens de « prière », *prosōpē*, n'apparaît qu'à partir de l'Itala ; cf. Löfstedt, Phil. Komment. z. Peregr. Ath., 39. La langue emploie les formes de **prex* ou l'ablatif de ḍōrās, -ās : ḍōrātō tuō.

ōrātō : ambassadeur chargé d'un message oral (sens ancien) ; puis « orateur »; ḍōrātōriūs : oratoire ; subst. ḍōrātōria : l'art du discours ; ḍōrātōrium (langue ecclésiastique) : oratoire.

ōrāculūm (-clum) : oracle. Le sens premier du mot serait, d'après M. Benveniste, R. Phil. XXII, 1948, p. 120, « lieu où l'on fait requête (au dieu) », comme *augurāculūm*; et le sens de « oracle » serait le calque du g. *κρητηρίου*, qui signifie à la fois « lieu de l'oracle »,

et « réponse de l'oracle ». Il faudrait donc, selon lui, rejeter l'interprétation de Cic., Top. 20, 77 : *-a ex eo ipso appellata quod inest in his deorum oratio*. M. L. 6080 a.

adōrō : adresser une prière à, adorer (sert à traduire le gr. προσκυνῶ, M. L. 191; irl. *adraim*, etc.; adōrātiō (époque impériale = προσκύνησις); adōrābilis (Apul.), -ītūs.

exōrō : prier avec instance, flétrir par les prières, d'où ḍōrābilis et inexōrābilis (= ḍάπαρατηρος); exōrābula (Plt., Tru. 27); exōrātor (sans doute créé par Térence en jeu de mots avec ḍōrātor, Hec. Prol. 2); exōrātiō, -ītūs (langue de l'Église); exōrātōrium (Ital.).

perōrō : « plaider à fond » et «achever de plaider», « conclure »; perōrātiō, qui traduit ḍέπλογος.

Les Latins faisaient de ḍōrō le dénominal de ḍos : *oro ab ore*, dit Varr., L. L. 6, 76 (comme *iārō* de *iās*), cf. Enn., Sc. 306, *quam tibi ex ore orationem duriter dictis dedit*, mais c'est sans doute une étymologie populaire (bien que ḍos désigne la bouche en tant qu'organe de la parole), car nulle part ailleurs le mot correspondant à ḍos n'a fourni rien de pareil. Rien n'oblige à voir dans osq. *urust* « ḍōrāuerit » un emprunt au latin (à cause du rhétorisme). ḍōrō semble appartenir au groupe des mots qui désignent le fait de prononcer des paroles de caractère solennel (cf. *dicere*, *fārī*). Ce groupe est peut-être apparenté au gr. ḍōpōμαι « je nie », arm. *urānam* « je nie », gr. ḍōpā μαλédition », hitt. *ariya-* « interroger l'oracle », etc. (v. BSL 26, p. 19 sqq.).

orphanus : v. *orbūs*.

ōs, ḍōris n. (acc. *orem*, Orib. 26, 12) : « bouche » et « bouche en tant qu'organe de la parole », *in ḍōre esse hominum, ūnō ḍōre, ḍōsuū aperire* (Vulg.), etc., puis, par une extension de sens comparable à celle de *uoltus*, « expression du visage, face, visage » et « masque » (cf. ḍōscillum). ḍos, comme *frōns*, s'emploie aussi avec un sens péjoratif : ḍos dūrum, ou même sans épithète : *nos-tis os hominis*, *nos-tis audaciam*; Cic., Ver. 2, 2, 20, 48. Au figuré : embouchure, entrée, orifice (cf. *ōstium*, *ōri-ficium*, et sans doute ḍōrā, qui doit être un ancien pluriel collectif neutre « bouches (d'un fleuve) », puis « endroit où l'on aborde, rivage »). Même sens dans gr. *στόμα* Ancien, usuel. Remplacé dans les langues romanes par le mot expressif *bucca*.

Dérivés et composés : *ōrēae* (*aureae*, cf. *aureax* et *aurīga*) : bridon ; *freni*, *quod ore inseruntur*, *dicti*, P. F. 197, 6 (archaïque); *ōrātōriūn* : mouchoir (iv^e siècle), passé en germanique : *got. *aúrali-* n., v. h. a. *orul*; *inōrūs* et *inōrīs*, -e : sans bouche (très rare ; un exemple de Turp. ap. Non. 216, 7, *inorūs... ostreas*, cf. P. F. 101, 24 = ḍōtōmōc); *ōrīcūs* (?) : *loquaz* (Gloss.); *ōrīscūm* (Macr., Apul.) : orifice, et, *anūs*; *ōrīdūriūs* : *οὐδηρότομος* (Gloss.), fait d'après ḍōrō dūrō, cf. *crassītēniūs*, *caldicerebriūs*, etc.; *ōrīputiūdūs* (-pu-tiūs) : *δέσσοτομος* (Gloss.).

V. de plus, ḍōrā (*cōram*) et *ōstium*; *aurīga*.

Le thème ḍos se retrouve peut-être en hittite *aiš*, gén. *īšaš* « bouche » (cf. Sommer, Festscr. Hirt, 295 sqq.; Pedersen, Hitt. 47; Sturtevant, Language 14, 292) et dans des restes védiques et gāthiques : gén. sg. véd. *āsāh* = *gāth*. *ānō*, instr. sg. véd. *āsād* = *gāth*. *ānāhā*

(graphie maladroite de *āñhā*). Le sanskrit a des élargissements *āś(i)yam* et, aux cas obliques, loc. *āśin*, *āśáni*, gén. abl. *āśnā*, etc; cf. le génitif av. *āñhāñ*. On signale, en celtique, irl. *á* « bouche » et, en germanique, v. isl. *ōss* « bouche de fleuve » (thème **osa*). Mot radical court qui ne persiste, avec son sens propre de « bouche », qu'à date ancienne, dans des langues périphériques, le hittite, l'indo-iranien et l'italo-celtique, comme une survivance, et qui fournit surtout des formes dérivées ou élargies. — Gr. *οτρόπα* est aussi neutre.

osa : v. (*h*)*osa*.

ōscēdō, -inis (*oscidō*) f. : 1^e oscitation, bâillements fréquents (Gell. 4, 20, 9); 2^e aphète dans la bouche des enfants (Ser. Samm., Isid.; confusion avec *ostigō*?).

Même suffixe *-ēdō* que dans *grauēdō*, *torpēdō*, etc., qui a servi à caractériser les noms de maladies. *ōscēdō* semble supposer un adjectif **ōscus* (cf. *mancus*, *brocūs*, *macrus*, etc.) signifiant « à la bouche ouverte ». C'est peut-être à cet adjectif **ōscus* qu'il faut rattacher *ōscitā*, *ōscitor* « bâiller », dont l'explication par *ōs* + *cītō* fréquentatif de *cītō*, *cītō* est peu satisfaisante sémantiquement : « bâiller » n'est pas « remuer la bouche », mais « ouvrir la bouche ». — Toutefois, *ōscēdō* peut avoir été formé analogiquement sur *tussēdō*, cf. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.*⁵, p. 240.

ōscitō, -ās (*ō*? cf. M. L. s. u., *oscitor* (Plt., Turp.) : bâiller. D'où *ōscitātiō*. Cf. *ōscēdō*.

Oscitāre, ancien et usuel en latin, est peu représenté dans les langues romanes ; et les formes attestées sont douteuses ou proviennent de contamination ; cf. M. L. 6111. La langue parlée employait les termes plus expressifs *bataire*, *bataclāre*, dont la fortune a été considérable.

ōsculum, -i n. : diminutif de tendresse (cf. *corculum*, *melculum*) « petite bouche » ; par suite, en raison de la forme qui prend la bouche en bâissant, « baiser », sens qui s'est développé dans des expressions comme *ōscula figere* « appliquer des petites bouches » ; d'où *ōscular*, -āris (et *ōsculō* vulg. ; il y a une forme avec diphthongue *au* dans P. F. 25, 28, *ausculari dicebant antiqui pro osculari*, *quod est os cum ore conferre*, qu'on retrouve dans les manuscrits de Plaute, Cas. 133, où cette leçon est appuyée par un jeu de mots entre *auscultāre* et *ausculārī*; cf. *ōstium*, *austium*), diffèrent par l'emploi de *ōsculō*, *ōsculatiō* qui, dans la langue médicale, ont servi à traduire *ἀναστομῶσι*, *ἀναστόμωσις*. A *ōscular* se rattachent *ōsculabundus* et les composés expressifs *ad-*, *dē*, *ex*, *per-ōscular*, évités par la langue classique. Sur la différence entre *ōsculum* et *bāsim*, *sāvium*, v. ces mots. Ancien, usuel, classique. Non roman.

ōscillum, -i n. : diminutif de *ōs*, *ōsculum*. Deux sens, le premier se rapportant au sens de *ōs* « bouche, orifice », l'autre à celui de *ōs* « visage » : 1^e petite cavité au milieu des lègumeuses, d'où s'élançait le germe (Colum.); 2^e petit masque (= *στρωμάτιον*, *προσωπεῖον*), surtout de Bacchus, qu'on suspendait aux arbres, notamment dans les vignobles, de manière qu'ils fussent agités par le vent. Cf. Vg. G. 2, 387 sqq., *oraque corticibus sumunt horrenda cauatis*, | et te, *Bacche, uocant per carmina laeta, tibique | oscilla ex alta suspendunt mollia pinu*.

De ce second sens dérive *ōscillō*, -ās « se balancer (comme les masques) » et *ōscillatiō*.

Sur *ōscillum*, v. K. Meuli, *Mus. Helv.* 12 (1955) 214 sqq.

os (*oss*, puis *ōs*), *ossis* n. (doublet *ōssum*, cf. Charis GLK I 139, 3, conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6114; et *ossū*, *ossum*, usité surtout au pluriel *ossa*, cf. Charis., ibid. 139, 4; **ossa* f. [Vindic.]) Attesté de tout temps ; panroman.

Dérivés et composés : 1^e de **ōss-* : *osseus*; *ossiculum*, diminutif technique ou populaire avec valeur affective et ses dérivés *ōsciculatīm* (Caec.), *ōsciculārī* (Vég.); *ōssōsus*; *ōssifrāgus*, dont dérive le nom de « l'orfraie », M. L. 6113 (avec un *ā?*); *ōssipāgīnus* « désesse qui raffermit les os des enfants » (Arn. 3, 30); *ōssilāgō* « tumeur dure (semblable à un os) » (Vég. Pélag.); *ōssilegus*, *ōssilegium*, traductions de *ἀσθέας*, *ἀστολόγον*; *exōs* (*ō* Lucr. 3, 721), *-ōssis* (cf. op. d'où *exōssō*, -ās).

2^e de *ōss-* : *ōssuārius* (-a *ōlla*) et le n. *ōssuārium* « ossuaire »; *oss(u)ōsus*; *ōssuculum* (*ossa* - *Plac.*), autre forme de *ōsciculum* (cf. *geni-* et *genuculum*); *ōssula* (Orb.), -*lum* (Gr. Tur.).

L'iranien offre la forme du nom de l' « os », sans aucun élargissement : av. *astam* (gén. pl.); *azdibī*, *azdibī* (c'est-à-dire *azdibī* instr. pl.) et le sanskrit la même forme avec un élargissement i/n : *āsthī* (nom.-acc. sg.) *āsthāñ* (gén.-abl. sg.). Le grec a un dérivé thématique *ἀστέον*; cf. hitt. *bašt-ai-* « os ». Le mot affecte en partie des formes populaires, ainsi qu'il ressort du *th* de *skr. dsh* et du *k-* préfixe dans v. sl. *kostī* (passé au féminin sous l'influence du nominatif pluriel *kostī*); cf. peut-être lat. *costa*. Un traitement -ss- de -st- dans lat. *os* (*ōss*), *ōssu* ne se retrouverait nulle part ailleurs ; il ne reste donc d'autre hypothèse que de partir d'un ancien **ōss-* d'admettre que -t- ou -th- ne sont pas des éléments essentiels du nom de l' « os » ; v. MSL 23, p. 259; cf. Benveniste, *Formation des noms en i.-e.*, p. 6 et 77. Si *arm. oskr* « os » repose, comme il semble, sur **ostew*, l'*u* de lat. *ossua* pourrait être ancien. La gutturale de gall. *asgern* « os » ne se concilie pas avec le *k* de l'arménien. Plusieurs langues ont des noms isolés, ainsi le germanique : v. isl. *bein*, *tc*, et le baltique : lit. *kādul*, v. pr. *kaulan* (neutre), etc.

ōscen, -inis m. : terme de la langue augurale, s'appliquant aux oiseaux dont le chant est prophétique. De **obs-cen* « qui chante en avant », cf. pour le premier terme *os-tendō* et pour le second *tubī-cen*, etc. L'explication de Festus : *oscines aues auspiciūm ore facient* P. F. 215, 4 (cf. Serv. Ae. 3, 361), est une étymologie purement dégénérée et technique ; pas de dérivés. Non roman.

ostendō, -is, -di, -tum, (-sum; *ostentūrus*, Cat. Or. 52, 2; *ostēnsus*, Varr.), -ere : proprement « tendre devant, exposer » (de **obs-tendō*), sens encore attesté, par exemple Caton, Agr. 6, 2, *ager qui soli ostentūrus erit*; Vg. G. 2, 161, *Aigloni ostendere glaebas*; puis « mettre devant les yeux, montrer, indiquer ». De là *ostentum* qui, dans la langue augurale, comme *portentum*, désigne un « présage » (irl. *ostent*); *ostentārius* « relatif aux présages »; *ostentifer* (Gloss.); *praeostendō* (Tert.) = *προστέπεται*.

Dérivés : *ostēnsiō* (Apul., Tert.); *ostēnsor* (Tert.); *ostēnōndā* (Lampr.); *ostēnsiōnū* (Boëce); *ostentus*, -ās (rare, ni dans Cic., ni dans Cés.); *ostentō*, -ās : fréquentatif-intensif de *ostendō*, dont il a les deux sens : 1^e « présenter, offrir », o. *alicui iugula sua pro capite alicuius*, Cic. Att. 1, 16, 4; 2^e « montrer avec affection ou ostentation », sens qu'on retrouve dans les dérivés *ostentatiō*, -or, -trix, -ticius, etc. Se retrouve, en ombrien : *ostendū*, *ustentū* « ostenditō ». *Ostendō*, *ostentō*, tous deux anciens, usuels et classiques, ne sont pas représentés dans les langues romaines, où *mōstrō* s'est répandu.

ōstigō, -inis f. : maladie de la bouche du mouton (Col.); cf. *mentigō*. Sur la forme, v. Ernout, Philologica, I, p. 178.

ōtium, -i (*ōtium* avec apex Mon. Anc. V 11, 14; *austia*, CIL I² 2216) n. : entrée, ouverture ; en particulier « bouche d'un fleuve », d'où *ōstia*, nom du port de Rome (feminin singulier dans Enn., A. 144, *Ostia mūnū est*, *Ostia Tiberina* « bouches du Tibre »; porte : *rectum ā* « porte de devant », *posticum ā* « porte de derrière ». Ancien, usuel. Roman.

Dérivés : *ōstiātim* : de porte en porte (classique); *ōstiolum* (époque impériale); *ōstiārius*, -a, -um : de porte; subst. *ōstiārius*, -a : portier, portière; *ōstiārium* : taxe sur les portes; *ōstitor*, CGL Scal. V 601, 34, d'après *iānitor*, *portitor*.

Les formes romaines conservées remontent à *ōstium* (attesté en latin vulgaire ; cf. Marcell. Empir. XXVIII 37, gén. *usteī*), **ōstīriās*, **ōstīoliūm* avec *ū* (alternant avec l'*ō* des formes classiques); cf. M. L. 6115-6117; et Einf. 3, p. 180; B. W. huis. La variation entre *ōstium*, *aüstium*, *āstium* est la même qu'entre *rōdūs*, *rādūs*, *rūdūs*, etc.; cf. *ausculārī*. De *ōstiārius* provient *āstire*.

Dérivé de *ōs*, sans doute ancien, car le letto-lituania offre lit. *ustas* et *āstā* « embouchure de fleuve », lette *ustos*, *ūosta* « port », russe *ūstīje* « ouverture ». — V. *ōs*.

L'étymologie montre que le sens premier était « ouverture », « bouche », sens conservé dans le nom de la ville d'Ostie. Par une restriction secondaire, *ōstium*, comme *porta*, *ānua*, est devenu synonyme du mot indo-européen désignant l'entrée de l'enclos, *forēs*, qui a fini par disparaître.

ōstracum, -i n. (*ōstracus* m.) : est *pauimentum testaceum* (Isid.). Transcription du gr. *στραχόν*, dont il existe des formes populaires **astracum*, fr. *aire* (tiré de *ta straka?*, v. B. W. s. u.) et **astricūm*, it. *lastrico*, v. h. a. *estrih* « dallage ».

ōstreum, -i n. (*ōstrea* f.) : huître. Emprunt latinisé au gr. *στρεψον*, le féminin est fait sur le pluriel. Ancien (Enn., Plt.), usuel. Panroman (sauf roumain); les formes romaines remontent à *ōstrea*. M. L. 6119. Celtique : irl. *ostre*, brit. *ostr*, *estr-en*.

Dérivés latins : *ōstreiās*; *ōstreiātus*; *ōstreiōs*; *ōstreiārī*. Cf. aussi *ōstrum* : autre forme de *στρεψον*, spécialisé dans le sens de « pourpre »; de là *ōstrinus*; *ōstricolor*. Toutefois, M. Leumann, *Gnomon*, 13 (1937), p. 30, considère *ōstrinus* comme emprunté à *στρέψ-*

ouis et *ōstrum* comme formé sur *ōstrinus* coupé *ōstr-inus*.

ōstriāgō, -inis f. : plante colorante. Se trouve dans Ps.-Ap. 28 et CGL III 541, 15 et 585, 10. Formation en -āgō du type *lappāgō*, etc. Cf. Ernout, Philologica, I, 165 sqq.

Sans doute de *ōstria*, du gr. *στρεψον* « pourpre » (colorant). V. André, *Lex.*, s. u.

ōtium, -i n. : temps de repos, retraite, loisir, inaction. Opposé à *negōtium*, e. g. Cic., Off. 3, 1, *nostrum otium negoti inopia non requiescedi studio constitutum est*; spécialement « paix, tranquillité » (par opposition à *bellum*). Ancien, usuel, classique. Conservé seulement en ancien provençal; cf. M. L. 6122.

Dérivés : *ōtiōs* : *ōsif*, qui est de loisir ; et aussi « oiseux », M. L. 6121; subst. *ōtiōsus* m. : particulier, civil (par opposition à « militaire »); *militare nomen graue inter otiosos*, Tac., Agr. 40), d'où *ōtiōsitas* (Vulg., trad. *ἀργύρια*); *ōtiolum* (familier, Cael. ap. Cic.); *ōtior*, -āris (rare, mais classique; opposé par Cicéron à *negōtior*); *ōtiōsus* (Quint. = gr. *ἀσχολος*); *negōtium*; v. ce mot.

L'idée que *ōtium* serait à rapprocher de *got. aupeis* (vide), gr. *αὔτος* (vide, vain), *ἄντος* « en vain » est écartée par le fait qu'il n'y a pas trace d'une graphie au- en latin. De plus les sens diffèrent. Pour la formation, cf. *indūtiae*?

ōqualidia (*ōualoida*) : nom d'une plante, la camomille, dans Ps.-Ap. 23, 12. Origine et sens douteux.

ouis, -is c. : mouton. Mot épique à l'origine ; cf. Gell. 10, 1, 4, qui rappelle la forme de la *minima multa* d'après Varro, amende qui consiste en un *un ūnis ouis*, et qui ajoute : *ac nisi eo genere diceretur negauerunt iustum uideri muliam*; encore dans Varro, le sexe était précisé par l'adjonction de *mās* ou *fēmina*; cf. *ouis mās*, Varr., L. L. 5, 98; *ouis sēmīmās*, Ov., F. 1, 588, et Non. 216, 25. Puis, les noms en -is étaient généralement féminins et le troupeau se composant essentiellement de femelles (on sacrifie la plupart des mâles en bas âge), *ouis* a tendu à désigner uniquement la « brebis », tandis que *berbez* (*uerbez*, *ueruex*) était réservé au mâle (à côté de *ariēs*). Cette distinction n'a, du reste, pas subsisté et c'est à *berbicem* que remonte le féminin français « brebis ». On lit dans une glose *ouis* : *uerbez*, CGL II 416, 24. *Ouis*, *ouem* n'est guère représenté en roman ; il ne s'est maintenu qu'en roumain ; cf. M. L. 6127 ; les autres langues ont recouru à *ouicula*, **ouacula*, M. L. 6124, 6123 b, ou à d'autres mots : *fēta*, *pecora*, *ueruēcem*; cf. W. von Wartburg, *Zur Benennung des Schafes in den rom. Sprach.*, Berlin, Raimer, 1918 (Abhand. d. Berl. Akad. phil.-hist. Kl. 10).

Dérivés et composés : *ouilis* : de mouton ; subst. *ouile* n. : bergerie, parc à moutons, M. L. 6125 ; et par extension « enclos pour les votes au Champ de Mars »; cf. *equile*; *ouinūs* (Ser. Samm.), M. L. 6126; *ouillus* (classique); *ouillinūs* (tarif); *ouiāriūs*, -a (-icus) (rare); *ouicula* (tarif).

ouijer (Plin., N. H. 8, 70, *a ouifera* pour désigner la girafe ; cf. encore Ed. Diocl. 8, 25 = *τραγέλαφος*;

Vulg. Deuter. 14, 5 ; Apicius 8, 352), glosé πρόβατον ἔγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u. ; cf. *ferus*.

ouicerda, -ae f. : crotte de brebis ; cf. *muscerda* ; *ouispe*, *ouim inspector* (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait *suouitaurilia*) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taureau.

ōpiliō : v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms *Ouius*, *Ouidius*, *Oinius*.

L'ombrion a u. v. *uve* « œuem », *uvef*, *oui* « ouis ». De même que l'skr. *āvih* et gr. δ(F)ης (hom. δης, att. δης), lat. *ouis* désignait le « mouton » sans exception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : *oīt-nū* « bœlier » et *oīt-ca* « brebis » ; le lituanien a fixé *avis* au genre féminin : « brebis », et a créé *āvinas* « bœlier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. *aer*, v. h. a. *ouwi*, *ou* (et got. *awi*-str. « bergerie »), et en celtique : irl. *oi*. — Pour le nom du « bœlier » en latin, v. *artes*.

ouō, -ās (parfait non attesté ; du reste, les formes personnelles sont rares ; la forme la plus fréquente est *ouāns*), *ouātum*, -āre : *ouantes*, *laetantes*, *ab eo clamore quem faciunt redentes ex pugna victores milites, geminata O littera*, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec *ouis* proposé par Bréal et le sens qu'il donne de *ouā* immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'*ouātū* ne mentionne le sacrifice d'une brebis ; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq. ; P. F. 213, 6 ; Plin. 15, 155. *Ouāns* a le sens de « pousser des cris de joie » ; cf. Vg., G. 1, 346, *omnis quam chorus et socii comitentur ouantes* ; 423, *ouantes gutture corui* ; Ae. 3, 189, et cuncti dicto *paremus ouantes*, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que θράψω, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. *Ouō* s'apparente donc (ou est emprunté comme *triumphō*) au gr. σῳο « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bac-

chus », σῳάτω, et représente **ewaiō* avec passage de *ew-* à *ou-* comme dans *nouus* en face de *vēfoç*.

Dérivés : *ouālis* (*corōna*) ; *ouātō* ; *ouatus*, -ūs (Val. Fl.).

ōuum, -ī n. (*ouūs* et *ouua*, Orib.) : œuf. L'ō de *ouum* est constant. L'o ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. *uef*, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le *w* ; cf. Meyer-Lübke, *Einf.*³, §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celte : irl. *ub*.

Dérivés et composés : *ouātus* : 1^e en forme d'œuf ovale (= φοεδή); 2^e moucheté, *ouārius* : qui reboule les œufs ; *ouārium* : φορόπον (Gloss.) ; *ouāpus* : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apuleï, Mag., p. 298, 24, *uiupari et ouipari* : *ite enim appello queae Graeci ζωτόκα καὶ φοτόκα; οὐίφας* (Eust.) ; *ouālis* (tardif), M. L. 6123 c ; **exōvāre*, M. L. 3028 a.

Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type indo-européen, à *vrddi*, l'un nom signifiant « oiseau » (cf. gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : dor. **ωfōv* attesté par ὄνεα τὰ φά, Ἀργεῖον (Hés.) et ὄνεα χανός chez Épicharème ; et **ωfōv*, attesté par lesb. *ōion* et att. φῶν. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de *-w-* intérieur : serbe *jáje*, et avec suffixe secondaire : v. sl. *ajice*, r. *jaicó*, etc., et v. h. a. *ei*, v. isl. *egg* (la forme *ai-* dans germanique **aiya-* n'indique rien sur la nature ancienne, **oi-* ou **ōi-*, de la diptongue), etc. Les formes gall. *wy* et irl. *og* posent des problèmes (v. II. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le *w* des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire. Le *x* de pers. *zāya* s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130, p. 90 sqq.). Le *j*-de arm. *ju* « œuf » est énigmatique.

ōxālis : rumex. Du gr. δέξαλης (Plin.). M. L. 6129.

oxus, -ī m. : *dolones... hos uolugos Graeco nomine oxos uocant, i. e. acutos*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. δέξη, substantivé et passé à la 2^e déclinaison.

ozīnosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de **ozīna* (*ozēna*) forme vulgaire de *ozaena*, transcription littéraire de δέξινα (Plin., Theod. Prisc.).

chus », σῳάτω, et représente **ewaiō* avec passage de *ew-* à *ou-* comme dans *nouus* en face de *vēfoç*.

Dérivés : *ouālis* (*corōna*) ; *ouātō* ; *ouatus*, -ūs (Val. Fl.).

ōuum, -ī n. (*ouūs* et *ouua*, Orib.) : œuf. L'ō de *ouum* est constant. L'o ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. *uef*, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le *w* ; cf. Meyer-Lübke, *Einf.*³, §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celte : irl. *ub*.

Dérivés et composés : *ouātus* : 1^e en forme d'œuf ovale (= φοεδή); 2^e moucheté, *ouārius* : qui reboule les œufs ; *ouārium* : φορόπον (Gloss.) ; *ouāpus* : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apuleï, Mag., p. 298, 24, *uiupari et ouipari* : *ite enim appello queae Graeci ζωτόκα καὶ φοτόκα; οὐίφας* (Eust.) ; *ouālis* (tardif), M. L. 6123 c ; **exōvāre*, M. L. 3028 a.

Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type indo-européen, à *vrddi*, l'un nom signifiant « oiseau » (cf. gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : dor. **ωfōv* attesté par ὄνεα τὰ φά, Ἀργεῖον (Hés.) et ὄνεα χανός chez Épicharème ; et **ωfōv*, attesté par lesb. *ōion* et att. φῶν. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de *-w-* intérieur : serbe *jáje*, et avec suffixe secondaire : v. sl. *ajice*, r. *jaicó*, etc., et v. h. a. *ei*, v. isl. *egg* (la forme *ai-* dans germanique **aiya-* n'indique rien sur la nature ancienne, **oi-* ou **ōi-*, de la diptongue), etc. Les formes gall. *wy* et irl. *og* posent des problèmes (v. II. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le *w* des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire. Le *x* de pers. *zāya* s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130, p. 90 sqq.). Le *j*-de arm. *ju* « œuf » est énigmatique.

ōxālis : rumex. Du gr. δέξαλης (Plin.). M. L. 6129.

oxus, -ī m. : *dolones... hos uolugos Graeco nomine oxos uocant, i. e. acutos*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. δέξη, substantivé et passé à la 2^e déclinaison.

ozīnosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de **ozīna* (*ozēna*) forme vulgaire de *ozaena*, transcription littéraire de δέξινα (Plin., Theod. Prisc.).

— 472 —

pabō, -ōnis m. (Gloss.) : *uehiculum unius rotae*, CGL V 606, 45 et 585, 15 ; *pabillus*, -ī m. (Lampr., Elag. 29). Mots de la basse latinité ; sans doute empruntés.

pabulum : v. *pāscō*.

pacō*; **pāx, **pācis** f. : fait de passer une convention entre deux parties belligerantes (l'état de paix résultant de la *pāx* se disant plutôt *ōtium*, cf. *indūtiae*) : *pacem a pactione condicionum putat dictam Sinnius Capito*, *quea utrique inter se populo sit obseruanda*, dit Festus 260, 13. Personnifié et divinisé : « divinité qui preside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments qu'amène la paix, bienveillance » ; cf. Vg., Ae. 3, 369, *Hic Helenus, caesius primum de more iuuencis, | exorat pacem diuon* ; Cic., Rabir. 2, *pacem ac ueniam ab Ioue petere*; et les expressions *pāce tuā*, *sine pāce tuā* (Vg., Ae. 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire ta permission » ; *pax Domini*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6317. Passé en irl. *paxa*, *pōc* et en britt. *pōc* au sens chrétien de « baiser (de paix) » ; et au sens de « paix » : britt. *peoch*, *peuch*.

pār est un nom d'action, de genre féminin, du type *nez*, *precēs*, etc., de la racine **pāk-* « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec **pāg-*, qui désigne surtout un acte physique ; cf. *pāngō* (*pangere pacem* et *pacisci pacem*, T. L. 9, 17, 7 et 9), *com-pāgēs*.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, *pacit*, *pacunt*, d'un verbe *pacere*, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, *ni cum eo pacit, talio esto* « s'il ne conclut pas un accord avec lui » ; 1, 6, *rem ubi pacunt, orato... ni pacunt* au cas où ils terminent l'affaire par un accord » ; *paciō*, -ōnis f., cf. Fest. 296, 35 : *pacōnem antiqui dicebant quam nuna pactionem dicimus*; cf. *diciō*, -ōnis (en face de **dix*), et *legiō*.

La langue classique a gardé l'inchoatif *paciscor*, -ēris, *pactus sum*, *pacisci* (doublet *paciō*, -is dans Naevius et Plaute), de même sens que *pacere*, et *pactō*. Le neutre de *pactus*, *pactum* « pacte, convention » (conservé dans les langues romaines, cf. M. L. 6138, *pactum*, -a, et en germanique : v. h. a. *pāfta*, d'èm h. a. *pāfta* « pactare ») s'emploie souvent dans des expressions *quō pacō*, *tali pacō*, où *pacō*, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de *mōdo*, *rationē*. Cf. encore *pactōnium* (Aug., Epist. 61, 2). De *paciscor* existent les composés *compescor* (-pa-), d'où *compēctō*, *dē*, *ex compēctō* « de concert », *dēpeciscor*, *dēpaciscor* (issu de Ciceron, rare en dehors de cet auteur) ; *dēpectō* (God. Theod.) ; **dispeciscor?*, le participe *dispectus* (var. *dispestus*) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé *compactus* se rattache à *pangō*.

P

Dérivés et composés de *pāx* :

pācō, -ōs (inf. pass. *pakari* dans l'inscription de Duenos?) : pacifier ; demeuré dans les langues romanes avec les sens spécialité d' « apaiser par de l'argent, payer » ; cf. M. L. 6132 ; B. W. s. u. (cf. *pacūtum* > esp. *pecho*, port. *peito* « impôt ») ; à l'époque impériale, *pācātor*, -ōtiō, -ōtūrius ; *perpācō* (T.-L., Flor.) ; *impācātūs* (Vg.).

pācēs adj. (Ov.) ; *Pācēns* « habitant des colonies dont le nom commence par *Pāx* », par exemple *Pax Iūlia* ; *pācifer* (poétique) ; *pācificus* (= εἰρηνικός) et ses dérivés : *pācificō*, M. L. 6136, etc. ; *impācificus*. Certaines formes romaines supposent aussi **pācīdūs*, M. L. 6135, créé sans doute d'après *placīdūs*, **pācētārē*, M. L. 6133 ; **expācārē*, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : *Pācius*, *Paccius*, osq. *Pakis* ; *Pāciulus*, osq. *Pakulius*, osq. *Pakullius*, lat. *Pāciuīus*, mars. *Pacuīes*, lat. *Pāciōnīus*, *Pācūleīus*, etc.

L'existence d'une double forme **pāk-*, **pāk-* et **pāg-*, dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. *pāx* et comme le présent à infixe sur lequel reposent lat. *pangō* et got. *fāhan* (de **fanhan*) n'a rien de naturel.

L'ombrion a *paca* « causa » (adv.), *pase* « pâce » et *pacer* « propitius » (nom. pl. *pacer*) ; cf. marse *pacre* « propitiūm » et pél. *pacris* « pâcātūs », comme *sacer*, *-cris*. L'u de osq. *prupukid* « ex antepactō » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale *pāx*, a, en revanche, un aoriste radical dans l'ἀπάτη homérique κατέπτετο « il s'est fiché en terre », Α 378, à côté de πάγη, πάγη qui est usuel. L'aoriste factif ἀπάτη et le présent πάγνωμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπταχα (πέπτηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. *pepigi*. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de -*k*, πάσσαλος (att. πάτταλος) « cheville, piquet » et πάσσαχ- « pieu » (dat. mégarien πάσσαχαι, Aristophane, Ach. 763, et πάσσαχουσ πάσσαλεύσα, Hés.). Cf. *pātūs*.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à -*k*, et il offre le causatif v. *sax*. *fōgian* « adapter », etc. ; et, en face de lat. *pangō*, la nasale inflexie marque un aspect déterminé dans got. *fāhan* « saisir » (parf. *fāfāh*), v. h. a. *fāhan* (parf. *fāng*, partic. *gīfāng*), comme dans lat. *pangō*. En face de l'adjectif ombr. *pacer*, il y a got. *fāgers* « convenable », etc. — Avec représentant de *-*g*, on cite le mot représenté par v. sax. *fac* « enclos » ; cf. *pāgūs*, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anomalies, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés ; on signale tch. pol. russe *paz* « joint ». La racine